

AU SUJET DES FONDEMENTS DE L'ANALYSE PHRASTIQUE
PAR PER AAGE BRANDT¹

Compte rendu par Göran Sonesson

Brandt, Per Aage, L'ANALYSE PHRASTIQUE. INTRODUCTION A LA
GRAMMATIQUE. Paris & Bruxelles : Didier-Aimav 1973, 202 pp.

Brandt, Per Aage, TEGN SÆTNING SUBJEKT. Kjøbenhavn : GMT 1974,
213 pp.

Il faut tenter ici de saturer un anaphorique dont la source sémantique se tient ailleurs et ne saurait venir le combler qu'en recevant d'une pratique lente et laborieuse de lecture d'une longue suite de discours, constituant la quasi-totalité du dire sémiologique. En m'investissant dans le sujet de l'énonciation propre à ce texte, je me représente l'aspect de la région du discours, où viendront se parler ce texte et un autre, dont il essaiera de rendre compte, celui de Brandt : la linguistique, ces jeux d'espaces langagiers où s'effectue de temps en temps une nouvelle donation de sens, et où, par conséquent, surgissent de nouvelles règles de comportement métalinguistique, qui définissent des gestes pour longtemps obsédants, mettant en valeur des circonstances particulières et des formules novatrices ; qui ménagent des conceptions " revues et corrigées " de l'objet ainsi que de l'objectivité de cette science ; qui prononcent de nouvelles maximes de sagesse du métier en même temps que les mettant en correspondance d'avec la plénitude corporelle et comportementielle d'une certaine praxis, qui consiste à appliquer quelques tours de main canoniques afin de faire sortir l'objet réel de sa profondeur prétendue ; qui contourment des lieux de " restance " (selon Derrida) d'où le discours peut se tenir, des creux fixes où les locuteurs peuvent descendre parmi l'ensemble de leurs propres signes et les entraîner avec eux en les faisant circuler dans l'espace de la production du discours, les distribuer selon des règles strictes, fixées par l'archilocuteur inconnu (à moins que ce ne soit un maître de discours [cf. Fou-

cault 1971]), tels Saussure ou Chomsky, à moins que ce ne soit Dieu), qui est seul à énoncer les sujets de l'énonciation, et s'adonner aux travaux interminables de la mise en discours du texte infini ; et qui, enfin, redonnent de vieilles anecdotes, constituant ainsi la linguistique au sein de la sémiologie en la faisant partager ses arabesques, ses étranges figures du discours : les échecs, la feuille de papier, la valeur économique, etc. Ainsi s'ébauche, déjà avant l'entrée en jeu, toute une rhétorique de la linguistique.

Mais voici maintenant que ce n'est ni la linguistique qui fait partie de la sémiologie (version saussurienne), ni la sémiologie qui fait partie de la linguistique (version barthésienne) mais que toute la problématique se trouve complètement scindée, de sorte que ce ne sont que les sémiologues, tels Barthes, Greimas, Marin, Foucault et Derrida, qui ont récupéré toutes les figures saussuriennes du discours, qui seules permettent de donner dans le jeu, afin de retrouver la question de la sémiosis, des modes de signifier, tandis que les linguistes s'adonnent aux jeux innocents du transformationalisme. Et maintenant il se trouve que cet extraordinaire tisserand en texte qu'est Per Aage Brandt vient de publier deux livres, où, le premier en linguiste, il applique les procédés sémiologiques à la théorie de la syntaxe générative. Pratiquant ainsi une double-lecture, Brandt arrive à discerner en quoi les deux discours, l'un sémiologique, l'autre grammatical, sont écrits sur un palimpseste, de façon que chaque discours se contredise, reprenant parfois un texte âgé de toute l'annuité de l'inconscient, parfois se pensant dans son impensé^{se}, disant dans son indice, tout le temps dans l'oubli du lieu à partir duquel il se tient.

Avant de commencer la lecture du texte brandtien il faut ici introduire un autre discours qui sait ouvrager son ouverture, puisque, l'ayant lu à livre ouvert, je dois maintenant tâcher de le fermer, de façon à le tenir - paradoxalement - ouvert aux linguistes. Il y a sans doute deux textes, dont le discontinu est très visible, mais ici ils ne feront qu'un, et comme je ne reprendrai que quelques passages dont l'intérêt me semble évident, j'utiliserai l'Analyse phrastique comme texte principal en le suppléant parfois par Tegn

sætning subjekt. La lecture que je présente ici n'est nullement innocente -- mais je ne tiens aucune méditation cartésienne, ni leibnizienne. Le discours me met en je(u).

Le chapitre premier, qui occupe presque la moitié du livre, constitue une " critique de la raison grammaticale " (p. 23 : ² cf. Tegn sætning subjekt, p. 65 sv., où on retrouve une version rémaniée mais moins explicite). Des paragraphes assez courts traitent successivement de la syntaxe analytique de Jespersen (où Brandt retient la notion de rang, " esquisse d'une grammaire de dépendance " [p. 34] ; v. plus loin), de la syntaxe positionnelle de Diderichsen, de la grammaire scolaire ainsi que de la grammaire de Hjelmslev (développement qui est mis en note ; en effet, Brandt s'en tire simplement en disant que la théorie syntaxique de Hjelmslev " ne s'écarte pas du modèle de Jespersen " [p. 54], affirmation étrange, puisque justement, Hjelmslev ne se soucie pas de s'en écarter mais cherche à donner une interprétation au concept de rang, problème que nous retrouverons plus tard en parlant du même concept chez Brandt). Puis viennent des portions plus importantes où Brandt discute la grammaire de dépendance proprement dite, celle de Tesnière (étant entendu, ce que semble penser Brandt, que la version de Hays est trop simpliste pour mériter une étude, et encore, ce que j'ajoute, que la grammaire de cas dans les différentes versions plus ou moins " tesnèrisante " de J.M. Anderson, de J. Robinson et de Fillmore reste un bricolage fantaisiste ; cf. maintenant Brandt 1974 b), la grammaire applicative de Saumjan (le paragraphe sur la grammaire catégoriale en constitue la préface) et la grammaire générative transformationnelle (ici il faut lire le paragraphe sur la grammaire des constituants immédiats comme préface). Ce répertoire de grammairiens, dont la variété et l'ampleur surprennent, pourrait certes être complété avec quelque profit en tenant compte aussi des théories de Husserl, Marty, Frei, Pike, Halliday, Melčuk, etc., mais les considérations de Brandt sont sans aucun doute suffisantes pour arriver à disloquer la problématique. J'essayerai de discourir plus longuement sur les trois derniers types de grammaire. Pour des raisons qui deviendront évidentes en cours d'exposé, il me semble préférable de commencer par la considération de la grammaire " chomskienne ".

Les défauts de la grammaire syntagmatique sont bien connus après l'étude approfondie de Chomsky, puis des remarques de Postal, Ruwet etc. Brandt reprend cette critique avec force et y ajoute des observations essentielles. Vient le temps d'un étonnement : " ces défauts et ces problèmes ne sont pas regardés comme fatals [par les chomskyens], ils n'impliquent aucunement la nécessité de substituer à l'ICA un autre modèle d'analyse phrastique. Au contraire, dans son domaine limité, celui des phrases-exemplaires, la grammaire syntagmatique est estimée hautement efficace " (p. 77). Cette remarque, y compris sa circumduction textuelle, a deux temps. Il convient de les dissocier.

D'une part cette façon de faire la critique de la grammaire chomskyenne est simplement anachronique. La théorie standard étendue ne parle plus de " kernel ", ce qui n'est pas le résultat d'une simple " énalage ". Maintenant on veut des structures profondes plus " près " de la structure de surface (consulter les travaux importants de Jackendoff, Emonds et Dougherty). Dans ce sens il n'y a plus de " phrases-exemplaires ". Il est vrai que la structure profonde se conçoit encore comme le plus grand dénominateur de plusieurs phrases " superficielles ", c.-à.-d. que la grammaire chomskyenne opère d'après une logique tout à fait statique, dont le principe conducteur est qu'il faut poser l'identité de deux phrases chaque fois qu'il y a un passage de sens entre eux. Mais il y a matière pour suggérer que le linéarisme est en train de se briser du Dedans. En fait, l'analyse des nœuds en traits syntaxiques proposée par Chomsky et élaborée par Dougherty et Jackendoff semble bien amorcer une réorganisation de la grammaire chomskyenne en grammaire catégoriale, déguisée il est vrai (v. plus loin). Il y a évidemment des limites aux brèches qu'on peut faire dans ses propres rangs, seulement cela ne nous empêche pas de profiter de cette critique que le Même fait de lui-Même.

Mais Brandt veut dire que Chomsky a trouvé un vrai problème, auquel il a donné une fausse solution. C'est exact. Au lieu d'intégrer une grammaire défective à un modèle plus puissant (et dont la définition est toute négative et se résume, en effet, comme le prétend

Joshi 1973, p. 329, dans la définition de sa Base) il aurait fallu remanier la Base. Mais comment trouver ce modèle autre? La critique que cite Brandt contre le modèle de constituants immédiats est valable pour toute grammaire syntagmatique indépendante du contexte, à en croire Postal. De plus, il a été démontré par Gross, Gaifmann, Bar-Hillel et Fitalov que la grammaire de dépendance et la grammaire catégoriale y sont équivalentes. Est-ce à dire qu'elles sont exposées au même genre de critique?

Il est certain qu'il faut admettre, avec Brandt, la nécessité de transformations. Cependant, il y a intérêt à formuler des contraintes sur les types de transformations admises, et on va voir que c'est là justement un des avantages de la grammaire non-linéaire de le faire ; ici l'exposé de Brandt est fort éclaircissant, même si les conclusions laissent des doutes. Il s'agit de choisir d'une part entre différentes conceptions de la Base et d'autre part entre différentes acceptions de la transformation. Il se peut que l'Analyse phrastique arrive à déplacer la problématique fautive qui se tient dans le lieu bavard de la linguistique générale : on n'a pas à choisir entre une grammaire de constituants immédiats et une grammaire transformationnelle. Le choix est autre.

La grammaire syntagmatique ne peut pas rendre compte des équivalences sémantiques inter-phrastiques. Brandt a raison de douter de " l'argument ' ressentimental ' " visant à établir que ces équivalences sont " orientées " (p. 74) ; il peut alors définir la transformation du type T2 d'une façon analogue à la métatase tesnièreenne. Sont à noter deux différences à mon avis importantes : d'une part cette conception n'est réalisable qu'à condition de définir explicitement les catégories ; d'autre part la correspondance n'est exprimable que comme une " sémantisation à travers une pratique complexe " (p. 117), ce qui semble au fond revenir à traiter cette équivalence comme une épiphénomène causée par la logique du sémantique.

Encore faut-il des transformations pour rendre compte de certaines chaînes ambiguës. Mais encore une fois il ne s'agit pas d'un fait syntaxique mais d'un procès de part en part sémantique. Brandt définit la transformation du type T3 comme " une ' lecture ' des com-

plexes phrastiques qui ' décompose ' ces complexes et ' compte sur ' les équivalences en calculant la valeur - ' message ' pertinente en tant que matière première pour une pratique générative sémantique " (p. 116). Le problème de constituants discontinus ne peut pas surgir dans une grammaire qui renvoie la linéarisation aux faits de substance. La même chose vaut pour l'accord. Il est vrai que les problèmes reviennent quand on traite de la linéarisation. Par conséquent, il faut ici des " règles d'inscription " (p. 170). En fait, c'est de ce dernier genre de faits que toute grammaire transformationnelle tire la plus grande partie de sa justification.

Reste la transformation du type T1, l'enchâssement, qui est la seule à être syntaxique. En réalité, l'enchâssement n'est jamais traité comme une transformation dans les analyses de Brandt (ce qui est important, puisqu'on a beaucoup discuté les avantages d'un traitement transformationnel des enchâssements coordinatifs). Il s'agit plutôt d'une application sur une application (v. plus loin). A supposer qu'une affirmation comme " La phrase initiée par infinitif se range en complément central (C1, C2 ou C3) " est à considérer comme un exemple d'une règle de T1, il faut conclure que ces règles sont des contraintes sur la dérivation, possiblement ce que McCawley appelle " node admissability conditions " ; il y a bien sûr aussi la possibilité de construire une espèce d'archigénérateur qui engendre les générateurs canoniques ; cette construction risque toutefois de devenir trop complexe.

Au demeurant, je ne vois pas pourquoi Brandt conserve le terme de transformation, ce qui suggère que ces faits hétérogènes viennent effectivement se rassembler et s'exposer dans le déploiement d'un même paradigme théorique. La seule possibilité de constituer la transformation en objet de connaissance là où l'idéologie l'indique est d'établir une problématique à deux temps. Premièrement il faut se demander s'il y a lieu de postuler plusieurs représentations sous-jacentes d'une phrase, et si oui, si ces représentations doivent être associées à l'aide de règles de correspondance. Cette question concerne évidemment la transformation du type T3, y compris la linéarisation, mais comme il s'agit ici de trouver un moyen de coder une certaine constance des éléments qui entrent en différentes

relations, la solution peut facilement être adoptée aussi pour la relation entre des phrases différentes, c'est-à-dire la transformation du type T2. Si l'on répond par oui à la première question et par non à la deuxième il faut ou bien trouver un autre moyen de représenter la suite de structures sous-jacentes, ou bien se fier à l'Einfühlung du sujet parlant ; on se retrouve ainsi en pleine grammaire systémique - qu'on peut consulter dans les travaux de Halliday.

La seconde problématique est plus enchevêtrée, puisqu'elle implique la mise en place de plusieurs questions dont l'enclenchement n'est pas latéral ou côte-à-côte mais qui organisent un jeu plus souple à l'intérieur de la grille épistémique choisie. D'abord il y a une option qui regarde l'envergure permise aux éléments en circulation dans la phrase. On peut essayer de décrire une phrase en postulant trois marqueurs phrastiques, dont l'un sémantique, l'autre syntaxique et le troisième linéaire, ce qui nous donne, en admettant des règles de correspondance orientées, une grammaire opérant sur plusieurs strata. A supposer que les différentes relations ne se contractent qu'entre les éléments sous la domination du même régissant - du point de vue sémantique, syntaxique ou linéaire -, il est possible de reconstruire toute une dérivation transformationnelle sur un seul graphe de Tesnière et, par conséquent, un seul graphe de Brandt. Voilà une supposition qui peut être falsifiée par une expérience constructionniste. Ni les sémantaxiciens, ni les interprétationnistes, ni d'ailleurs Brandt n'ont tenté cette expérience, alors qu'on touche ici au point-limite de la formalisation.

En attendant, il y a encore d'autres options à faire. On peut essayer de traiter en même temps et les T1, et les T2, et la linéarisation, ce que font, comme on le sait, les transformationalistes ; afin de mettre ces différentes séries en connection on est obligé de postuler des structures sous-jacentes qui manquent toute interprétation phénoménologique et dont la seule raison d'être est de permettre l'application des règles dans un cycle continu. Si l'on prend cette option il faut ici procéder de manière qu'une règle ne

puisse s'appliquer qu'après certaines autres règles. Alors qu'il est clair que la grammaire chomskyenne a fait toutes ces options sans en dire mot, il n'est pas évident lesquelles entre eux Brandt pense faire.

La configuration de générateurs dans l'Analyse phrastique rappelle les représentations d'une grammaire systémique, mais dans la version nouvelle de la théorie suggérée dans Tegn sætning subjekt et développée dans Brandt 1974 a les règles font suite dans un modèle cyclique ; le cycle brandtien n'a d'ailleurs rien à voir avec le cycle comme il est conçu dans la grammaire générative transformationnelle ; il s'agit en fait d'une grammaire stratificationnelle dont l'attrait particulier est de permettre au texte de repasser aux générateurs de façon qu'on puisse dériver des chaînes surdéterminées. Malheureusement tous les détails de cette conception restent encore très vagues. Il semble bien dans les versions ultérieures que rien n'advient aux éléments langagiers sinon des linéarisations successives. Mais alors la constitution cyclique de la syllabe, du mot, du syntagme et de la phrase totale se résume complètement dans la transformation de l'ordre structural en ordre linéaire ; chaque état de linéarisation est traité, comme dans la grammaire chomskyenne, comme un signifiant préliminaire, qui renvoie de la matière à travailler pour les cycles ultérieurs, puis s'abolit dans la dérivation. Mais comme les détails ne sont pas clairs je préfère laisser cette question en suspens.

Il faut choisir une conception de la Base qui convienne à cette conception de la transformation. Ce ne peut être qu'un modèle où toute position se trouve rigoureusement définie et où on échappe au linéarisme. Le modèle de constituants immédiats est alors exclu, puisqu'on retient là le linéarisme afin de ne pas avoir à pousser l'analyse plus loin. Gross (1966, p. 132) affirme qu'il existe " an algorithm which converts every dependency grammar into a particular context-free grammar ", ce qui n'explique pas encore pourquoi on n'incorpore pas cette algorithmie au formalisme de la grammaire. Il est vrai que les liens de dépendance se trouvent implicites dans un modèle de constituants immédiats, mais cela n'a rien de surprenant,

puisqu'aussi bien les liens de dépendance que les constituants immédiats sont de quelque façon implicites dans la phrase, et l'analyse de constituants immédiats ne fait que la reprendre. C'est sur ce fait que porte la critique de Brandt. L'analyse chomskyenne ne donne à lire que ce qui a toujours été lisible. A défaut d'une analyse explicitant les présupposées linéaristes, la phrase analysée ne fait sens (commun) que pour un sujet faisant retour à lui-même pour retrouver dans la profondeur de son " âme " une phrase originelle et primordiale avec laquelle l'exemplaire sous analyse s'imprime comme cire. La grammaire se constitue en anamnèse. On comprend alors pourquoi Chomsky a été amené à épouser une idéologie des idées innées et de l'harmonie préétablie.

L'analyse transformationnelle est une échappatoire. Les catégories majeures restent toujours inanalysées, dans un renvoi infini mais pas défini de l'une à l'autre. D'une part on est conduit à multiplier les entités fictives³, d'autre part on n'est tout de même pas dans la mesure de rendre compte du fait qu'un membre du constituant majeur est dominant (ce qui n'est pas simplement la même chose que de dire qu'il est obligatoire ; par exemple, l'auxiliaire qui est non-obligatoire est tout de même syntaxiquement dominant). Ajoutons qu'en posant par exemple la différence entre (ADV,P) et (ADV,SP) on dit quelque chose qui n'a aucun sens phénoménologique, à moins de la réinterpréter comme un lien de dépendance dans le modèle de performance ; mais la performance n'entre pas dans la problématique puisqu'il s'agit de rendre compte de la genèse de l'objet de connaissance, c'est-à-dire de sa façon de surgir dans le discours de la linguistique. La dominance est une question entièrement théorique.

Mais il est à regretter que Brandt ne se soucise pas de démontrer qu'une grammaire non-linéarisante peut donner des analyses manifestement préférables à celles de la grammaire générative transformationnelle de certains faits langagiers concrets (en particulier, il doit être possible de traiter le phénomène du " gapping " d'une façon plus correcte). Malheureusement il y a ici un empiètement de cette question sur plusieurs autres. En particulier, il faut se de-

mander si l'on peut assister du dehors à la fissure du discours du dedans et vice-versa. On n'en a pas fini avec la grammaire chomskyenne en l'ayant qualifiée d'idéologique, mais il faut de plus s'in-(tro)duire dans cette idéologie afin de la reforger en objet de connaissance. Quant à son idéologie, la grammaire chomskyenne ne l'a produite qu'en déployant une parole difficile et têtante qui exprime, malgré elle, des jouissances inavouées du langage. Ainsi la théorie linguistique est toujours compr(om)ise dans le travail du grammarien.

En effet, il me semble inévitable de faire la part du diable en écartant ici les analyses exemplifiantes de Brandt qui sont toutes conduites d'une façon excessivement cavalière, puisque Brandt ne fait jamais de pause pour redescendre sur ses propres exemples. C'est dire qu'étant donnée la théorie formulée par Brandt, une résolution spécifique de la phrasticité d'une phrase particulière ne suit nullement, mais il faut, de plus, plusieurs présupposés dont Brandt ne fait pas état. Cette grammaire n'a aucun cadre argumentatif : on ne voit pas comment pouvoir faire la critique d'une analyse particulière toute en restant à l'intérieur de la théorie générale, puisqu'il n'y a aucun moyen de savoir quel genre d'argument tenir pour pertinent. Étrange jeu des discours grammaticaux : le maître-joueur coupe jeu et se réserve tous les droits aux règles. Cela fait penser à l'ensemble des armatures organisatrices qui conditionne la structure instauratrice du chomskyisme dans sa plus grande généralité : la grammaire chomskyenne repose entièrement sur quelques lois dont l'énonciation n'est jamais effectuée et dont la genèse semble aussi a priori que secrète ; c'est effectivement la conclusion d'une analyse de Botha (1971), retranscrite de son langage positiviste. Étant admis ce qu'on ne saurait admettre il y a certes une rigueur imposante du discours grammatical des chomskyens. Par contre, Brandt a assurément amorcé la déidéologisation de la linguistique, mais il ne nous fournit aucun ensemble de tours de main définissant la pratique grammaticale qui nous permet de prolonger son activité analytique. Faute d'une série de définitions praxologiques qui posent les conditions de production des discours

ressortant de son paradigme théorique la théorie de Brandt reste d'une certaine façon impensable.

Peut-être qu'il y a une espèce d'option idéologique de base du chomskyisme, qui consiste à se représenter la scénographie de l'appareil psychique de sorte qu'un singulier blocage se trouve localisé à l'intérieur de sa structure. De la boîte noire de la grammaire ne sortent que des phrases parfaitement grammaticales et intelligibles. Afin de pouvoir " performer ", c.-à.-d. énoncer ces phrases, il faut les laisser pénétrer dans les ténèbres de l'inconscient où la lumière de la rationalité chomskyenne n'entre pas. Au fond le sujet parlant se sait rien ni de l'organisation de la grammaire, ni de ce qui advient aux phrases pendant la pénétration dans les ténèbres, mais il devient nécessaire de postuler un Cogito avec l'aspect du démon Asmodée qui surveille le procès afin de pouvoir comparer les produits purs qui sortent de la boîte noire avec les phrases qui sont effectivement énoncées et réduire celles-ci à celles-là. Le concept de grammaticalité suppose ce geste fondateur. Mais si le sujet parlant peut savoir cela il n'est pas clair pourquoi il ne peut pas tout savoir. L'alternative est de supposer que le sujet parlant ne sache rien, du moins sur cette échelle de la thématique. Mais pour une pensée où la notion de praxis est appelée à jouer un rôle - et ici je rejoins Brandt - ces oppositions doivent être dépassées. La pratique dont il s'agit est celle de la traduction.

Ainsi il faut peut-être suspendre la sollicitation que je viens de faire à Brandt de prendre en considération des faits langagiers concrets, étant entendu que cette concrétion est posée par les chomskyens. Il est vrai que toutes les analyses minutieuses des transformationalistes ne valent rien si l'on n'accepte pas leurs Lois primordiales. Il reste que Brandt n'a pas construit une économie de concept suffisamment épaisse pour pouvoir venir prendre en charge les détails langagiers et en produire l'objet scientifique.

Ce qui est vraiment passionnant dans le livre de Brandt c'est le traitement qu'y reçoit la syntaxe structurale de Lucien Tesnière, dont il est dit qu'elle " représente une étape dans l'histoire de la

rupture avec la discrétion grammairienne bien plus poussée que les chroniqueurs ne semblent l'admettre " (p. 39). Il semble bien que la grammaire tesnièreenne apparaisse, de même que cette " grammaire " que projette Brandt, aux yeux de la plupart de grammairiens comme monstrueuse et dangereuse. Chose curieuse, la plupart des structuralistes classiques ont renié cette syntaxe soi-disant structurale. Par contre, dans l'ouvrage génératif transformationnel s'amassent aussi d'anciens taxonomistes. C'est alors bien ici, dans la grammaire de Tesnière, qui se situe la coupure épistémologique, si coupure il y a.

La syntaxe de Tesnière, dit Brandt, distingue expressément la concaténation linéaire et la " ' structure ' qui l'organise à partir d'un autre niveau " (p. 39). La structure de la phrase est alors son Autre, c.-à.-d. qu'en explicitant la phrase on sort du cercle du Même. En plus, nous dit Brandt, la syntaxe structurale étudie la production phrastique et non pas seulement le produit. Brandt pose encore que la grammaire de Tesnière avec ces stemmas virtuels est déjà en train de se constituer en grammaire générative. Il faut admettre que dans la mesure où la grammaire applicative et celle de Brandt sont génératives, ceci vaut aussi pour la grammaire structurale. Mais quel est le sens de la générativité? Il me semble que c'est bien là une méthode très utile pour découvrir des problèmes grammaticaux, mais ce n'est nullement une théorie et il n'y a aucun prestige très précis à dériver d'une formulation générative (Hudson nous propose une générativisation de la grammaire systémique et Cook a conçu le projet d'une grammaire générative tagmémique : partout on est en train de se renfermer dans un système moniste). Il s'agit simplement d'un équivalent systématique de la variation libre de l'imagination dont parle Husserl. Si l'on se borne à appliquer la générativité au langage (et pas à la langue) cette méthode n'est plus valable. L'intérêt d'une telle générativisation est forcément bien limité : elle ne fait rien découvrir. Elle donne bien sûr une certaine précision mais il paraît que c'est tout. Cela ne veut pas dire que le sens que donnent Saumjan et Brandt à la notion de générativité puisse être identifié à l'acception abracadabresque d'une Kristeva. En particu-

lier, celle de Brandt est appelée à fournir la définition des catégories grammaticales. Mais j'insiste sur le fait qu'une grammaire ne subit ni son épreuve qualifiante ni son épreuve glorifiante en s'avérant générative. La générativité de la grammaire de Tesnière ne saurait être qu'une futilité.

On dit souvent ou bien que la théorie tesnièreenne n'est pas transformationnelle ou bien qu'elle ne constitue qu'une phase primitive de l'idée de la transformation (cf. Grunig, Arrivé). Ce qu'on a tout le temps discuté, c'est si la translation équivaut à la transformation. Il faut alors parler de découverte quand Brandt dit que " la théorie tesnièreenne de la métataxe est une théorie transformationnelle pure " (p. 40 ; c'est moi qui souligne). La translation doit être considérée comme faisant partie d'un projet plus vaste. D'un seul coup, toute la discussion se trouve déplacée. Il est vrai que la théorie de métataxe a été développée afin de réaliser une procédure plus simple à traduire plutôt que de transformer, mais Brandt relève un passage où Tesnière remarque expressément (au sujet du passif) qu'il peut aussi s'agir de " la mise en phrase d'une même idée sous une forme différente dans la même langue " (Tesnière 1959, p. 292). Il convient peut-être d'ajouter qu'il ne lui manque ni index structural ni changement structural (cf. Tesnière 1959, p. 288). La découverte de Brandt n'est pas un fait accidentel, puisqu'elle dérive de son idée sur la sui-traduisance du langage, selon laquelle " le sens est l'intertexte de tout texte " (p. 25) ; on reconnaît la citation couverte (par moi) de Peirce (nous devons le terme, au moins dans sa version française, à Julia Kristeva). La grammaire de Brandt se veut évidemment une grammaire de tra(ns)ducteurs.

Comme Brandt est le premier à avoir réellement lu ce texte, il est aussi le premier à pouvoir en faire une frayère-frayeur. Qu'on ne doute pas qu'il faut détruire ce texte à mesure qu'on le lit. Malheureusement Brandt le fait trop vite. Mais voyons ce qu'il observe. L'éclampsie de l'anaphorisme est simplement déclenchée chaque fois que l'envergure de la boîte à onglets de la syntaxe structurale ne convient pas. Comme l'indique Brandt " la sémantique porte secours, en sur-qualifiant ce faux actant premièrement comme anaphorique,

deuxièmement comme faisant partie du nucléus dominant " (p. 44 ; cf. Tesnière 1959, p. 162). Sans élaborer sur toutes les remarques importantes de Brandt je conclus (à ce) qu'il faut déchausser de la singulière plante grimpante qu'est l'anaphore. Il faut alors s'interroger sur les conditions de possibilité d'un tel greffage. " La solution des anaphorismes " (p. 123) que propose Brandt est trop gordienne pour présenter de l'intérêt ; détacher le syntagme anaphorique, puis recopier l'antécédent à la place du segment anaphorisant, cela revient à commettre une " faute " typiquement transformationnelle ; on ne fait pas l'analyse de ce qu'on prétend analyser ! Les phénomènes anaphoriques sont là pour nous démontrer que " the natural domain of grammar " (Sanders) est au-delà de la phrase.

Deuxième émergement : malgré lui le linéarisme l'emporte aussi dans la grammaire de Tesnière : la jonction s'écrit horizontalement, et il y a un écart signifiant entre $X-j-Y$ et $Y-j-X$ qui reprend simplement celui de la substance. Les circonstants et les adjectifs se rangent l'un après l'autre " dans l'ordre linéaire dans lequel ils (se) parlent " (p. 49). L'apposition est posée comme connexion sans dépendance, mais comme le remarque Brandt, " sous les prémisses de l'auteur, la connexion sans dépendance n'existe pas " (p. 46). La même chose vaut pour la jonction, mais ici il devient encore pire, puisqu'il n'y a pas de différence formalisée entre la jonction et l'apposition. Ces remarques sont entièrement pertinentes dans notre perspective, plus théorique et (peut-être) moins pédagogique que celle de Tesnière. Il faut déniveler les stemmas afin de pouvoir donner des définitions exactes de chaque position du système.

Il y a deux façons de se tirer de ces difficultés. On va voir que dans la grammaire de Brandt ces phénomènes ne reçoivent aucune formalisation. Il est alors à supposer que Brandt tient les analyses pour observationnellement inadéquates. Pour ma part, je les considère seulement comme descriptivement inadéquates. Cela veut dire que les phénomènes sont là mais qu'il faut les décrire autrement. Brandt prétend que la jonction n'est pas autrement " orientée " que les autres dépendances, desquelles elle ne diffère qu'à cause de son rang. Il faut alors supposer la notion même de coordination idéolo-

gique! J'aurai à revenir sur cette scandalisation étrange dans ce qui suit.

Maintenant je passe aux considérations sur la grammaire applicative de Saumjan. Brandt distingue deux phases de cette grammaire : dans sa version première elle ne fait que reprendre les analyses de Tesnière vêtues en langage plus formel ; la seconde version remanie le modèle tesnien en le combinant avec la grammaire catégoriale de Curry. Je ne connais pas la première version ; par conséquent, je n'ai rien à dire sur l'affirmation de Brandt à ce sujet. Par contre, il me semble tout à fait évident que la grammaire applicative de la deuxième génération recopie encore beaucoup de la syntaxe structurale. Tout lecteur de Tesnière reconnaît la principale innovation prétendue de Saumjan, le langage-relateur, comme étant reprise de Tesnière ; disons simplement que la pratique bibliographique de Saumjan est bien étrange.

Est à noter un raisonnement mis en note : Brandt fait ici la critique de l'interprétation donnée par Hall-Partee et reprise par Chomsky et Ruwet qui consiste à considérer le modèle applicatif comme travaillant sur un ensemble non-ordonné, ce qui est évidemment faux, parce que " le rapport défini par l'application n'est pas réductible au rapport entre membres d'un ensemble (à moins que ce ne soit en effet un ensemble ordonné, un ' couple '), dans la mesure où un rapport de domination, de dépendance, est nécessairement un rapport orienté, non-permutable " (p. 58 ; même Staal [1967] accepte l'interprétation fautive de Hall-Partee!). Qu'il me soit permis d'ajouter ici quelques mots qui n'ont certainement rien à apprendre à Brandt mais qui peuvent exhiber la problématique.

L'ordre " profond " d'une grammaire non-linéarisante est autre que celui d'une grammaire concaténative. Il est un ordre qui n'est pas dans l'ordre. Il est marqueur d'un système formel et non pas directement du système langagier. Cela veut dire qu'on fait abstraction du marqueur (de la substance) langagier(s) pour traduire la forme langagière dans un système auquel on ne donne qu'ensuite un ordre-marqueur qui appartient à la substance du métalangage formel. Dans une grammaire concaténative on ne fait pas le détour sur la forme langagière et la forme du système formel ; on passe directement de la substance de la langue naturelle (à savoir d'un ordre

linéaire qu'on tient pour le plus essentiel, c.-à.-d. l'ordre de l'essence) à celle du système formel. D'où les conflits toujours résurgissant entre l'ordre fonctionnel requis et l'ordre nécessaire dans la matrice de linéarisation. D'où aussi ces discussions interminables sur " the underlying order " (on connaît les propos de McCawley et Ross).

Ce discours pragmatique surprend peut-être ici. Il est de fait que même des positivistes confirmés, tels Saumjan, Sanders et Staal, ont renié le linéarisme pour des raisons de simplicité, et la simplicité, on le sait, est le principe vital du chomskyisme, ce qui rend encore plus singulière cette forclusion fondatrice. La critique peut facilement s'étayer aussi sur un positivisme strict, ce qui est assez pour rendre l'empirisme simpliste de Chomsky (empirisme méthodologique, bien sûr, qui épouse, sans le problématiser, un rationalisme épistémologique!) irrecevable, mais alors il faut retenir le concept de simplicité qui appartient à un ordre de savoir idéologique. Loin de détenir au fond la même vérité du travail scientifique, le positivisme et l'althusserisme (c'est de lui que je parle) présentent différents modes d'accès à l'objet, et par conséquent, comme ce sont les manifestations qui créent la structure, ils n'accèdent même pas au même objet de connaissance. N'importe quel objet construit ne produit pas l'effet de connaissance, Althusser l'affirme en reniant le pragmatisme. Mais Dufrenne (entre autres sans doute) a fait observé qu'Althusser nous doit encore une explication au sujet de la liaison qui subsiste entre les deux objets ; en attendant, il faut se rendre compte que l'invocation d'Althusser n'appelle pas obligatoirement le Fiat de la scientificité.

Ainsi se termine l'histoire de la grammaire. Incipit la grammaire!

Reste à porter quelques coups à l'arborescence brandtienne. Commentant de graver en surface quelques coups d'une gravure positive arborisée, je n'essayerai qu'une entrée très lente dans l'économie forestière de la linguistique brandtienne.

On peut envisager deux types principaux de grammaires génératives, celui qui engendre le possible du langage et celui qui n'engendre

que le possible de la langue (ou le possible d'une langue). Il convient ici de préciser cette distinction saussurienne, ce que je fais en reprenant l'encadrement donné à ces notions par Brandt, qui reprend partiellement Lacan :

" Nous proposons le terme de langage pour désigner l'axe dérivationnel et la structure arborique totale, et le terme de parole pour désigner l'axe scriptural et le rapport entre corps, sens et sujet qu'il organise. Nous pouvons dire alors qu'une langue se dessine au recoupement du langage et de la parole " (Brandt 1974 c, p. 4).

Ainsi on comprend que la grammaire générative transformationnelle n'engendre que la langue. On pourrait prétendre que la grammaire chomskyenne en posant le sujet parlant idéalisé génère justement le langage, mais cette opinion n'est pas soutenable, parce qu'en faisant la transposition de la performance à la compétence on fait en effet un saut double : d'une part on passe de l'existence effective à l'existence virtuelle, et d'autre part on passe de l'existence psychique au formalisme du système métalangagier. Par contre, dans la théorie brandtienne on reste dans le dedans du psychique, étant entendu que le langage fait partie de ce dehors du dedans qu'est le phénoménal (ce qui n'est pas très explicite dans l'Analyse phras-tique, mais cf. Tegn sætning subjekt et Brandt 1973 ; 1974 ac).

Mais où est passé le lieu social où se tient en fait tout phénomène langagier? On ne peut pas simplement ignorer cette (con)science pure et nette du grammatiste qui blanchit certains arbres phras-tiques avec un " astérisque, écriture du rire " (Brandt 1971, p. 146), ou, plutôt, il n'y a pas lieu de la dénoncer : tout au contraire, il est de rigueur de l'expliquer, puisqu'elle reste un fait linguistique même si elle n'est peut-être pas un fait langagier (cf. Malmberg 1969, dont je ne fais que continuer l'écriture par dessus sa limite, en essayant de fixer cette production théorique dans une terminologie) ; il me semble important de poser un générateur qui engendre des langues en surplus, puisqu'il est notre seul moyen d'expliquer comment le langage est capable de se re-générer, comme qui dirait comment le texte peut se (mé)prendre pour système : ce qui explique et la possibilité de diachronie et la possibilité de la littérature.

Le langage est alors le possible des langues. Encore faut-il quelque chose qui rende compte du fait que les langues tendent à se réaliser d'une certaine façon et non pas sans une certaine généralité et une certaine régularité, dont on ne peut pas rendre compte simplement en postulant (comme l'a fait Kristeva) des quantités de refoulements à la façon d'écluses accolées entre un génotexte (Šaumjanien) et un phénotexte (chomskyen), ni en étiquetant certaines dérivations (comme l'a fait Lakoff) d'inadmissibles d'une manière tout à fait ad hoc. La langue est " un système où tout se tient " (on le sait, mais il faut le réaffirmer même en le parodiant), et elle l'est avec toute la densité d'un système idéologique. La langue doit alors être conçue comme un générateur qui se trouve généré à l'intersection de deux réseaux sémiotiques, d'une part le langage et d'autre part un système socio- et psychophénoménal (mais il faut peut-être désapprendre à dissocier ces deux niveaux de phénoménalité). Pour le reste, il se peut que les phrases (asté)risquées qui s'insèrent dans le discours du grammairien, en particulier si celui-ci s'appelle Lakoff ou Postal, ne produisent qu'un effet de connotation ; mais la connotation appartient aussi au domaine du linguiste.

Brandt fait aussi une autre option qui dépend en partie de celle dont je viens de parler mais dont il reste à préciser les articulations. Dans une lettre qu'il m'a adressée il explique qu'en dépit du fait qu'il y a beaucoup de choses dans l'Analyse phrastique auxquelles il ne croit plus, il persévère à penser qu'il faut seulement formuler ce qu'il appelle un générateur canonique c.-à.-d. qu'il n'y a pas lieu de fournir chaque (type de ?) phrase d'une variante propre. A son avis, c'est là la seule possibilité d'échapper au marécage des traits syntaxiques. Avant de démêler la problématique il faut essayer de voir plus clairement l'efficace du système linguistique. En stylisant un peu le texte de Seuren (1969) je propose d'admettre la possibilité de dériver a) ou bien toute phrase, étant donné les catégories primaires de la symbolique avec ses règles de combinaison (c'est le " langage " de Brandt, défini par les générateurs), b) ou bien seulement les phrases acceptables pour la bonne conscience grammaticalisante, c.-à.-d. les phrases dont la syntaxe est " correcte " 3 a, c) ou bien seulement les phrases qui cadrent au sens

(commun). On reconnaît la distinction husserlienne entre Widersinn et Unsinn.

Mais il convient d'indiquer où réside selon moi le problème du point de vue brandtien : si on ne veut pas donner une description structurale à chaque phrase individuelle, il faut en revanche pouvoir chaque phrase d'un index structural idéosynchronique, ce qui ne paraît guère plus satisfaisant. D'ailleurs, on va voir qu'il faut tout de même dériver des structures arborescentes, ce qui ne peut pas être un acte gratuit, et je ne vois pas comment on pourrait condescendre à ces simplifications qu'à condition d'accepter la notoire non-unicité des descriptions linguistiques. Du même coup, Brandt n'admet pas seulement toute phrase comme langagière, mais avec cela toute description comme linguistique, étant entendu qu'il n'y a pas de limites à la possibilité combinatoire des catégories engendrées par les générateurs. On ne peut alors savoir que par un procédé inductif si une certaine phrase est susceptible de subir une certaine transformation (du type T2) ou non, ce qui a apparemment pour conséquence d'introduire la nécessité des traits de l'autre côté du layon linguistique ; il faut alors avoir recours au procédé d'exception (et d'exemption) dû à Lakoff, ce qui est déjà renoncer à expliquer les faits pour simplement les enregistrer. Considérant maintenant la proposition hors texte de Brandt que je viens de citer, il est clair qu'elle n'est qu'une " variante notationnelle " (le bel argument!) des traits sémantiques, ne s'appliquant qu'après la dérivation phrastique (c'est une alternative d'Aspects) et ne valant que pour un seul lexème ; mais même à part le critérium douteux de simplicité, on ne voit pas facilement pourquoi nous aurions à reproduire la même contrainte dans plusieurs entrées lexicales ; il serait plus éclaircissant de réserver un lieu grammatical spécifique à ces axiomes d'équivalence et fournir chaque entrée lexicale qui y est intéressée d'un index (c.-à.-d. d'un trait!) renvoyant à l'axiome. Mais si l'on arrive à formaliser la notion de champ sémantique on peut peut-être reformuler les axiomes de sorte que leur domaine d'application ressorte directement de la définition du champ.

Comme les effets de sens (c'est leur fascination) sont relativement contingents, on accepte volontiers qu'ils reçoivent un traitement ar-

bitraire. Après avoir été complétées de façon à pouvoir rendre compte aussi de quelques cas plus complexes, par exemple l'interaction entre lexèmes, les contraintes de Brandt peuvent servir aussi bien que les traits. En ce qui concerne les faits syntaxiques qui sont d'habitude plus systématiques, on s'attend à une explication plus cohésive. Il est possible de définir le verbe intransitif comme n'importe quel lexème bloquant l'objet, $C_{3/G1} : = 0$. Par contre, le verbe transitif ne saurait être défini comme bloquant les compléments attributifs, pour des raisons évidentes. Il reste toujours possible de donner la formulation permissive que je viens de proposer, c.-à.-d. $C_{3/G1} : \neq 0$. Mais alors la transitivité se trouve présentée comme un fait accidentel. Il faut explorer les possibilités de l'arbre de dépendance de rendre compte de ses différences à l'aide du moyen de la forme (des connexions) et non pas avec la substance (des traits).

Il se trouve que Brandt nous a dernièrement donné une formulation de ces faits en essayant de retranscrire les catégories fillmoriennes dans son système (les lecteurs ne connaissant pas la théorie brandtienne doivent ici regarder la discussion du principe de dérivation d'arbre un peu plus loin dans le texte). Dans les générateurs syntaxiques, si je comprends bien, on trouve entre autre ces arbres (Brandt 1974 a, p. 23) :

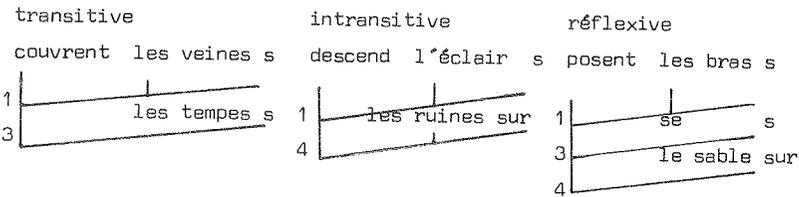


Figure 1

Cette définition rappelle celle de Chomsky, très discutée, du sujet et de l'objet, qui revient à investir arbitrairement (par rapport au système formel, bien sûr) deux entre plusieurs relations de consti-
tuances d'un sens particulier. La mise en place théorique de ces arbres de Brandt cause d'abord le même genre de problèmes, mais il y a plus sérieux : il serait intéressant de pouvoir rendre compte de l'uti-
lisation d'un verbe intransitif dans un cadre syntaxique prévu pour un

verbe transitif ; après tout, même les constructions agrammaticales ont une structure mais elles ne produisent pas le même effet de sens que les phrases réputées correctes ; selon la proposition de Brandt, une intransitive dans un cadre transitif serait indistinguable d'une transitive. On peut facilement amender cet état de chose en concevant les arbres ci-dessus comme faisant partie des entrées lexicales respectives (suivant de plus près Fillmore, qui est peut-être le lexicographe appelé par Tesnière) mais en tant qu'arbres, de sorte que la structure intransitive puisse être mappée directement du lexique à la construction syntaxique transitive ou intransitive et ainsi de suite⁴.

Je procède maintenant à l'examen des propriétés du graphe de Brandt qu'il convient de comparer à celles des graphes de Chomsky et de Tesnière (ces termes sont repris de Lecerf 1960). A vrai dire, la comparaison avec le graphe de Chomsky n'est pas très profitable, parce que les deux graphes ne peuvent d'aucune manière avoir la même capacité générative forte (ce qu'il importe de distinguer soigneusement de la capacité générative faible⁵ ; les chomskyens ne négligent la structure de phrase que parce que leur psychologie étrange incite à croire les propriétés de la phrase qui définissent la capacité faible plus accessible que celles qui définissent la capacité forte ; on a déjà vu pourquoi cette opinion n'est pas recevable). Si l'on fait l'analogie avec une grammaire catégoriale traditionnelle, on peut transcrire le stemma 41 (p. 150) comme voici :

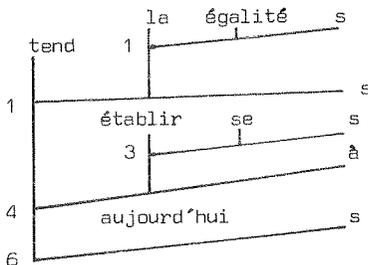


Figure 2 (stemma 41)

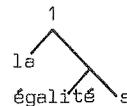


Figure 2 b

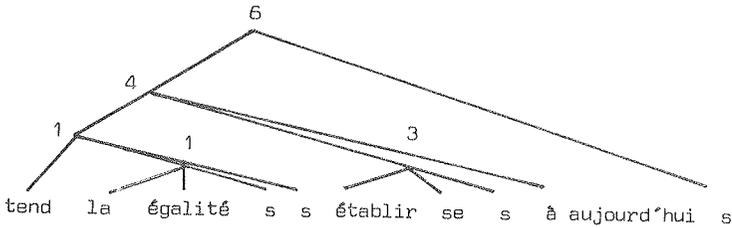


Figure 2 a

On peut essayer de recenser les différences entre ces deux stemmas :

a) la figure 1 comporte une information double par rapport à la figure 2 a : le fait que le verbe domine n'est pas reconstruisible en même temps que les rapports d'inclusion. Même en mettant l'arbre de constituants immédiats sans dessus dessous on ne peut pas mimer l'arbre phrastique : la seule façon d'amender cette analyse est de la pourvoir d'une instruction de lecture assez compliquée. Il faut lire : " tend " régit 1 (= 1a + égalité + s) et s (sic!) ; " tend + 1 + s " régit 1 (= 3 + a), etc.^{4a}. Si l'on procède en prenant le verbe etc. pour catégorie majeure on aboutit à la même aporie, b) ni la configuration donnée aux trois éléments dans la figure 2 a ni celle proposée dans la figure 2 b correspondent à celle de la figure 1. Les éléments ne se tiennent pas sur la même échelle (alors 2 a est fausse) mais ils ne produisent leur effet que d'un coup (alors 2 b est fausse), c) le graphe de Brandt traite les relations comme des opérations, comme des rapports de productivité, alors que le graphe de Chomsky les traite comme des constituants majeurs, devant par conséquent établir des rapports de constituance par ailleurs immotivés.

Le modèle de Brandt ressemble plutôt à celui de Saumjan. Mais la formulation vise à englober et le niveau des sémions (des termes de calcul) et le niveau de l'épisémion (de la valeur calculée) dans un branchage unique. On se donne alors cette formule simple : $S_{n+1} = s(S \dots, S_n)$, à laquelle correspondent respectivement " thème = modificateur (modifiant, modifié) ". Le premier générateur prend par conséquent cette allure :

complément de sujet	S_1	: = s (S, verbum finitum)
complément prédicatif	S_2	: = s (S, S_1)
complément d'objet	S_3	: = s (S, S_2)
complément <u>telos</u>	S_4	: = s (S, S_3)
complément <u>arché</u>	S_5	: = s (S, S_4)
complément <u>topos</u>	S_6	: = s (S, S_5)
complément <u>logos</u>	S_7	: = s (S, S_6)
complément jonctif	S_8	: = s (S, S_7)

(p. 99 ce n'est que le premier générateur donné ; il y en a d'autres pour engendrer des syntagmes nominaux, adjectivaux, adverbiaux, pronominaux, pro-verbaux, puis des générateurs morphématiques et [dans Brandt 1974 a, p. 28] phonologiques)⁶.

On voit dans quelle mesure cette formulation est un déplacement par rapport à celle de Saumjan ; Brandt suit Tesnière de plus près que Saumjan ne le fait ; en particulier, il réintroduit le translatif, mais il est remarquable que dans le graphe de Brandt tout mot est déjà translaté : c'est dire qu'il n'y a aucune parole originaires, ce qui répond très bien à la conception du langage comme différé (Derrida). De prime abord on pourrait être amené à croire que la formulation de Brandt soit rigoureusement identique à celle de Tesnière. A y regarder de plus près cela s'avère faux. On est introduit à une arborescence toute autre.

Il est vrai que le modificateur " est " le translatif et que le modifiant et le modifié répondent respectivement au subordonné et au régissant (mais remarquez que la terminologie reprend plutôt celle dont use Tesnière pour désigner les connexions sémantiques : déterminant et déterminé, ce qui n'est pas un fait accidentel). Le nœud central se trouve localisé au début du générateur (ci-dessus c'est le verbum finitum). Par contre, le thème est une notion innovatrice (reprise de la grammaire catégoriale, il est vrai, mais, justement, c'est ici la première fois qu'elle se trouve intégrée). Il faut essayer de situer l'importance de cette notion. On va voir que l'introduction du thème achève d'augmenter de beaucoup la possibilité de différentes descriptions syntaxiques.

Partons de cette remarque dû à Arrivé (1969, p. 39) : " S'il y a translation, elle n'est donc que partielle, et n'atteint que les con-

nexions supérieures hiérarchiquement à l'élément translaté, en en laissant intactes les connexions inférieures ". Cette découverte, Arrivé l'attribue à Ruwet, mais en fait elle appartient déjà en propre à Tesnière, et elle est le sens même de toute l'entreprise tesnièreenne. Contemplez le schéma symbolique donné ci-dessous (repris de Tesnière 1959, p. 368, avec quelques extrapolations qui me sont dues) :

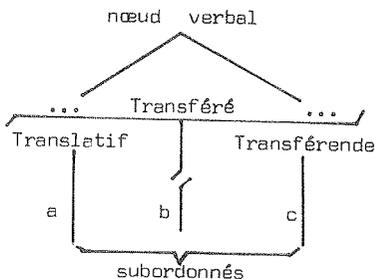


Figure 3

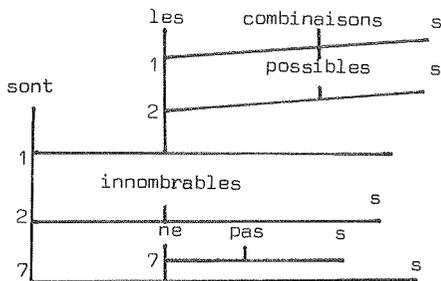


Figure 4

Trois différents types de dépendance sont à envisager : subordonné dépendant du transfèrende : c'est le cas normal dont parle Arrivé (cas ci-dessus, figure 3) ; subordonné dépendant du transféré (cas b) : cette possibilité n'est citée que timidement par Tesnière : du moins il en use dans un stemma dans le texte (Tesnière 1959, p. 413) ; toutefois ce procédé ne constitue qu'une simple extension de la théo-

rie tesnièreenne, parce qu'il est déjà valable pour les termes non-translatés, et par conséquent cet élargissement de son domaine suit automatiquement, si l'on se figure ces termes-là comme des translats-zéro, comme le fait d'ailleurs Brandt. Cette formulation devient nécessaire, si l'on veut rendre compte de certaines constructions au transféré " exocentrique ". On peut encore se représenter un troisième cas, celui où le subordonné dépend du translatif ; il est attesté chez Tesnière, quoique marginalement : par exemple, " quand je vous ai quittés " s'analyse selon Tesnière en " quand " comme translatif primaire et " ai quittés " comme transférende, qui s'analyse à son tour comme constitué d'un translatif " ai " régissant un " je " et un transférende " quittés " régissant un " vous " (v. Tesnière 1959, p. 646, stemma 360). Je ne doute pas que cette analyse peut être mise en question. Ici je ne fais que prendre note de la possibilité. Ainsi on voit que la description d'Arrivé est manifestement fautive.

Plutôt que d'essayer de m'imaginer un stemma virtuel représentant le graphe de Brandt, je reprend un exemple donné dans l'Analyse phrastique (p. 146, stemma 30, repris ci-dessus comme figure 4). Soit la phrase " les combinaisons possibles ne sont pas innombrables ". On retrouve facilement l'équivalent du subordonné du transférende : c'est la relation entre " sont " et " les combinaisons possibles ". Par contre, le subordonné du translatif n'est nulle part attesté dans le livre de Brandt, mais son réalisation ne semble pas théoriquement impossible. En outre, parler d'un transféré dans le modèle brandtien n'a pas de sens. En revanche il existe un type de dépendance dans ce modèle qui n'est pas exprimable dans celui de Tesnière : c'est la dépendance d'un subordonné de la complexe syntaxique constituée d'un modifié, un modifiant et un modificateur, ensuite d'un subordonné secondaire d'un tel complexe et d'un subordonné primaire, etc. (Si il y a lieu de marquer une différenciation quelconque dans la grammaire entre une structuration de phrase en " transféré " et une en " thème ", ce qu'il n'est pas encore possible de savoir, on peut l'incorporer à l'arbre phrastique par un procédé facile, un crochet vertical englobant le modificateur et le modifiant ; ce procédé me semble par ailleurs nécessaire : par exemple, il me semble inconséquent de regrouper le " lui " dans la phrase " je lui

ai permis de venir " [p. 107] comme un modifiant avec un marqueur-zéro du modificateur ; cela ne veut pas dire qu'il soit préférable d'écrire avec une écriture proprement transformationaliste : modificateur : " à ", modifiant : " il ". De même que la graphie a un impact certain à la phonie [comme l'a fait observer Derrida] dans laquelle elle est à son tour immergée, de même il est inévitable que la substance mine la forme. - Par contre, je ne vois pas comment la dépendance d'un thème pourrait être fait exprimable dans le cadre tesnièreien.)

Je crois qu'il est possible de démontrer qu'une grammaire qui définit une dépendance d'un thème est plus adéquate qu'une autre qui ne définit que la dépendance d'un transféré. On peut le faire en utilisant un exemple précis, la différence entre un adverbe propositionnel et un adverbe adverbial, qui ne se trouve pas exprimable dans une grammaire de dépendance traditionnelle, vu qu'elle ne fait pas de différence entre le verbe et la phrase entière. Dans le graphe de Brandt, la phrase se sculpte bloc pour bloc, l'un encadrant l'autre. La graphie proposée par Brandt constitue alors la condition de possibilité d'exprimer cette différence syntaxique importante dans une grammaire non-linéarisante, mais, paradoxalement, elle n'est exprimable qu'à condition d'étêter l'arbre phrastique et d'en redistribuer le branchage.

On se demande pourquoi Brandt, qui ne pense pas à entabler les branches syntaxiques de la même manière que les branches sémantiques, considère tout de même recevable une correspondance linéaire entre les catégories syntaxiques et les catégories sémantiques. La même critique est d'ailleurs valable en ce qui concerne la grammaire de Tesnière. (La question fondamentale s'écrit tout naturellement entre crochets : qu'est-ce que l'indicateur phrastique est censé désigner? Ce ne sont pas les connexions sémantiques, Brandt l'affirme. Faut-il alors comprendre qu'il n'y ait qu'un seul niveau syntaxique de chaque phrase? qu'il n'y ait qu'une seule façon pour les termes d'entrer en correspondance en même temps? propos démenti déjà par la grammaire générative transformationnelle. Mais dans ce sens précis, l'analyse phrastique ainsi que l'analyse chomskyenne constituent une analyse bien plus pauvre que celle des structuralistes classiques, tels Bazell et Hjelmslev.)

Je ne fais pas ici la critique du système formel, où il me semble

que la notion de rang a un sens bien précis en tant que " distance générative qui [...] sépare [chaque branche] de l'opération initiale de la série " (p. 98 : cf. figure 5). C'est l'interprétation qui est un jeu. Du point de vue syntaxique il ne semble pas qu'il y ait intérêt à distinguer l'adverbe en complément logos et complément topos⁷. La définition syntaxique d'un mot doit être en rapport avec sa capacité de régir et d'être régi par certains autres membres de phrase (définition circulaire, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque la phrase est justement cela, un espace où les mots se changent et s'échangent, v. Sonesson 1974 a). La grammaire catégoriale et la grammaire de dépendance ne sont que deux interprétations possibles du même système formel ménageant des présupposés idéologiques différents : tandis que la grammaire de dépendance se définit par rapport au texte (actuel), la grammaire catégoriale se définit en faisant retour au système (les termes sont pris ici dans le sens de Hjelmslev). Comme toute grammaire catégoriale celle de Brandt se réfère nécessairement à une oratio perfecta ; je ne doute pas qu'elle soit inévitable, mais je ne sais pas d'où Brandt la tient.

Du moins les grammaires catégoriales traditionnelles peuvent-elles s'excuser du fait qu'elles reprennent une notion de grammaticalité bien fondée dans la conscience idéologique des sujets parlants, c.-à.-d. qu'elles enregistrent un fait social. Mais l'on ne voit pas à quoi peut correspondre l'étiquetage numérique utilisé par Brandt. Plus spécifiquement, il faut se demander quelle peut bien être la différence entre un stemma à série numérique interrompue et un autre à série numérique continue. Certaines phrases se définissent dans le graphe de Brandt par un manque particulier ; on voit qu'elles manquent de parole, mais à qui?

Il faut peut-être s'imaginer que le stemma à série numérique discontinue n'est rien d'autre qu'une abréviation d'un stemma à branches vides. Par conséquent, il faut se représenter une " structure profonde " sous-tendant la phrase " Le soleil brille et les oiseaux chantent " (p. 101) qui comporte tous les compléments possibles, mais ceci n'est que le résultat insoupçonné du fait apparemment accidentel qu'il est arrivé au complément jonctif d'être engendré en tout dernier (cette apparence est évidemment fautive, mais la critique porte ici sur la possibilité d'une telle apparence). Mais ce n'est assurément pas ce que Brandt veut dire. Il aurait alors été tributaire de l'idéologie de la

structure profonde, dont il a fait la critique. Le numérotage s'avère n'être rien d'autre qu'une cryptographie : les chiffres ne sont que des abréviations pour les parties du discours ; mais cela veut dire que ce ne sont pas les chiffres qui définissent les parties du discours mais les parties du discours qui définissent les chiffres ; mais les parties du discours ne sont elles-mêmes pas définies, si l'on ne veut pas avoir recours aux critères traditionnels.

Il y a plus. En réalité il existe une pratique plus secrète de la mise en arbre phrastique qui soutient une épaisseur du signifiant que les thèses explicites de Brandt ne donnent pas à lire. Commençons par poser l'élément langagier en tête du générateur et empruntons à la théorie deictique pour pouvoir le supposer être une façon directe de viser le monde, dès lors inscrite dans l'espace langagier. Appelons-le C_0 et poursuivons l'opération en utilisant s_1 afin de pouvoir y appliquer S_1 de façon d'en produire C_1 . Nous allons travailler ici la phrase " Pierre donne un livre à Paul ". Pour pouvoir produire le premier complément il faut alors, exactement comme ci-dessus, d'abord poser " donne " au centre, puis utiliser s , dont la manifestation est zéro, afin d'appliquer " Pierre " sur " donne ". Du point de vue du produit on a ainsi construit une chaîne avec la forme " Pierre donne " et cette chaîne, exactement comme en grammaire catégoriale, est posée comme équivalent au symbol initial. C'est dire que la phrase entière s'identifie au segment posé au début ; mais le mécanisme génère aussi un chiffre qui mesure l'écart entre les différentes positions de la phrasticité, une espèce d'index qui code l'état du développement de la production phrastique. Ainsi il y a : a) les traces d'un procès qui ajoute un élément à celui qui a déjà été posé et incorpore l'un à l'autre, et b) la postulation d'un lien de dépendance, qui redistribue les produits tardifs du générateur aux positions les plus basses de la structure hiérarchique de la phrase. Les deux hiérarchies ne s'identifient pas forcément : chez Saumjan elles sont distinctes.

Supposons alors que le générateur engendre en effet des complexes phrastiques qui n'apparaissent pas dans l'arbre, puisque, vu la structure de l'arbre, ils sont redondants, et qu'à leurs places viennent s'inscrire les index dont ils ont été pourvus lors de la dérivation.

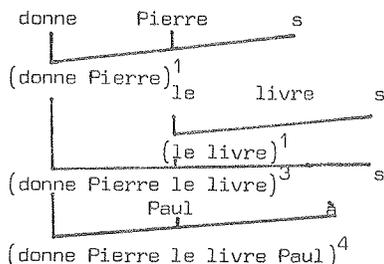


Figure 5

On peut proposer cette transcription linéaire : ${}_1[\text{DONNE}/^{\text{S}} \text{Pierre}]_1$, ${}_3[{}_1/{}_1 [{}^{\text{S}} \text{le}/^{\text{S}} \text{livre}]_1]_3$, ${}_4[{}_3/{}^{\text{A}} \text{Pierre}]_4$. Mais il est clair que le linéarisme est essentiel à cette formule : sans cela nous ne pouvons pas savoir où insérer la formule antérieure dans celle qui la suit (sic!), c.-à.-d. le chiffre avec une certaine valeur (par exemple " 1 ") qui correspond à un certain autre chiffre avec la même valeur. Comme cette difficulté ne surgit pas dans le graphe de Brandt il faut conclure qu'il contient encore plus d'information. Il doit en effet exister deux séries de chiffres, dont l'une nous renseigne sur la distance au verbe et l'autre sur la profondeur de la dépendance. On n'a pas besoin d'inscrire la dernière série, puisqu'elle est donnée dans la structure de l'arbre.

Ceci explique plusieurs faits. D'abord c'est évidemment quand les deux séries ne se recouvrent pas qu'on trouve la série apparemment discontinue qui m'a paru si étrange il y a peu de temps. L'hypothèse de deux séries peut aussi expliquer la possibilité de monter deux compléments du même type l'un au dessus de l'autre (comme dans le stemma 25, p. 144). Si les chiffres ne sont pas redondants on comprend qu'il est possible de leur laisser libre jeu (dans le générateur phonologique, d'ailleurs, Brandt n'a retenu qu'une de ces séries, v. Brandt 1974 a, p. 28). Aucune autre explication ne me semble recevable. Ce qu'on trouve ici, ce doit bien être une arborescence double, un arbre qui relève du système qui est mappé ensuite sur un autre arbre qui relève du texte^B.

Il faut alors restituer le générateur à son jeu. C'est là une tâche difficile. Je n'ai aucune solution à proposer, au moins pour le moment. (On peut toutefois essayer d'appliquer le même genre d'expérimentation que celui de Hiž en travaillant avec des chiffres dont le sens n'a pas à être fixé d'avance.) Je ne peux qu'espérer que Brandt veuille bien en prendre note.

On peut toutefois tenter d'envisager la façon dont peut s'ébaucher une telle refonte. Mais où faut-il localiser l'échappade de la grammaire arborisée? Il faut par exemple se demander s'il existe des arguments décisifs pour joindre le sujet immédiatement au verbe ; il est possible que ce ne soit qu'une apparence trompeuse due à l'ordre linéaire. S'il en est ainsi, il faut les découpler, peut-être pour insérer l'adverbe adverbial directement au-dessous du verbe. Peut-être que ce n'est pas un fait accidentel, que " le générateur pro-verbal G_4 [qui engendre des constructions infinitives et participiaux] est identique à G_1 sauf en ce qui concerne S_1 [le complément de sujet] " (p. 106). Le sujet est peut-être toujours sujet à quelque chose et non pas de quelque chose ; cela doit être valable et pour le sujet de l'énoncé et pour le sujet de l'énonciation. Or il est évident que le sujet est à détendre.

Ce qui ne nous dit pas encore où il faut l'entendre et même pas où il faut l'attendre. Je ne peux qu'indiquer très brièvement cette problématique : je vais envisager une solution alternative, mais je ne vais présenter aucun argument décisif pour choisir une de ces solutions plutôt que l'autre. Même s'il y a une différence bien précise dans le système formel entre être immédiatement dépendant du verbe et en être solidaire, il n'est pas bien clair qu'on puisse les interpréter différemment, pour la raison même que cette dépendance ne s'oppose à aucune dépendance mutuelle à l'intérieur du système défini par Brandt. Il me semble qu'il y a intérêt ou bien à retenir la notion de solidarité en version redéfinie, ou bien à donner une définition différente du sujet, ou peut-être l'un et l'autre.

Ma solution rejoint celle de Hjelmslev (1971, pp. 174-200) ; elle consiste à supposer les " morphèmes extenses fondamentaux " la seule partie régissante du verbe ; en conséquence ils sont les seuls à prendre la position-zéro, c.-à.-d. d'être le modifié (primaire). Par contre, la racine verbale est à rattacher à la branche du modifiant.

Ensuite, le sujet se transforme en modificateur. La constitution de l'unité verbale du mot se trouve alors déléguée au générateur morphologique. Mais remarquez que, si Hjelmslev parvient à avoir raison sur ce point précis, ce n'est probablement pas, comme l'a fait remarquer Bazell, pour les raisons qu'il le croit lui-même. (Évidemment, ce que je viens de faire n'est qu'une manipulation du système formel ; pourtant, l'analyse peut être justifiée en recensant les stemmatisations qu'accepte la langue analysée : elle permet de rendre compte des restrictions sur la distribution des temps dans une phrase donnée, ce qui est intéressant en vue de l'ambiguïté des phrases comme " Je vois l'homme qui vient " ; cf. Gross 1968, p. 123.)

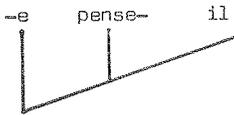


Figure 6 a

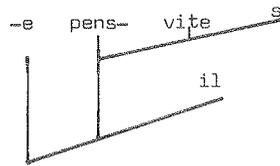


Figure 6 b

On peut ainsi démêler la problématique des adverbes, pourvu qu'on en modifie l'analyse en appliquant au branche le générateur adverbial, dont il ne faut plus restreindre les produits à surgir " en C_6 et C_7 dans les phrases verbales, nominales, adjectivales " (p. 105). Remarquez que cette analyse à l'aide du générateur ne serait pas possible avant la réanalyse du verbe, puisqu'il n'est alors pas possible d'ajouter d'autres subordinés au verbe que celui dont Brandt a déjà fait état : on ne pourrait pas les définir autrement. Par contre, il aurait été possible de les analyser comme dépendants du thème-sujet-et-verbe, mais je ne vois pas comment justifier la pertinence du sujet, ni celle des morphèmes extenses fondamentaux pour cette dépendance. Il peut bien exister une dépendance de ces catégories aussi, mais elle doit, étant plus accidentelle, être interprétée comme une surdétermination sémantique. Il existe pourtant une alternative plus prometteuse (v. figure 6 c).

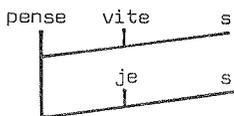


Figure 6 c

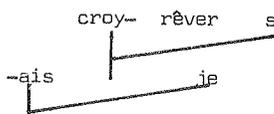


Figure 6 d

Je ne vois aucun critère simple pour choisir entre ces deux analyses. On aimerait trouver un critère indirect. En regardant la figure à droite (6 d) on voit que mon interprétation peut rendre compte de certains faits syntaxiques et sémantiques relevés par les transformationalistes, toute en se passant du sujet sousentendu qui sous-tend tout discours idéaliste⁹.

Une autre avance importante de l'analyse de Brandt est qu'il refuse de tricher avec la structure " profonde " pour se débarrasser des ambiguïtés (il rejoint ici, malgré lui, le propos de Jackendoff 1972 ; mais Jackendoff n'a pas réussi de se dégager de la notion sémantique du " sujet logique "). Brandt prétend qu'il faut donner exactement la même analyse à " Je lui ai promis de venir " qu'à " Je lui ai permis de venir " (p. 107). Je suis d'accord pour la thèse en général ; par contre, il me semble qu'il faut distinguer une ambiguïté syntaxique d'une ambiguïté sémantique. Cette distinction nous échappe souvent, mais il y a des cas où elle est très nette.

Par exemple, que la différence entre " L'amour de Dieu " dans son interprétation de génitif subjectif (" L'amour qui ' sort de ' Dieu "), et dans son interprétation de génitif objectif (" L'amour qui ' monte vers ' Dieu ", v. p. 103, cf. p. 127) est seulement un résultat de " l'économie inter-générative ", cela ne laisse aucun doute. On ne peut décomposer la phrasticité indéterminée de cette phrase qu'en introduisant d'autres éléments lexicaux ; il en découle qu'il ne s'agit pas d'une connexion et, par conséquent, il n'y a ici aucun fait de syntaxe.

Qu'on me permette d'insister sur quelques points avant de poursuivre. Il faut essayer de mesurer la portée de ces remarques. Si le sens d'une phrase est la distance qui la détache de toutes les autres prises une à une, il faut supposer que le texte (l'em)porte (sur) ses propres paradigmes. Mais cela revient à poser un paradigme des syn-

tagmes. Nous avons alors retrouvé la notion de paradigme mais cette fois conçue comme procès, c.-à.-d. à proprement parler dynamique.

Je vais être plus " brandtien " que Brandt en me débarrassant de la notion de sujet sousentendu qui devient du même coup superflu. Le " signe zéro " de Jakobson est à rétablir : mais il faut comprendre qu'il s'agit ici d'une absence manifeste qui se profile sur l'horizon d'une présence et non pas d'un trait " négatif " quelconque (cf. Bazell 1963, p. 27). Ruwet (1968) a raison de nier que les différents marqueurs phrastiques sont à considérer comme constituant un paradigme, mais son argumentation n'est plus valable si l'on ne croit pas qu'une de ces structures est plus " profonde " que les autres. Maintenant il (Ruwet 1972, p. 69) prétend qu'il est un argument suffisant pour prendre " je veux que je parte " comme " structure profonde " de " Je veux partir " que de dire qu'on obtient ainsi un paradigme régulier. Mais il suffit de s'émanciper du statisme du transformationalisme et tenir compte du champ inter-phrase pour s'apercevoir qu'il faut lire cette phrase sur l'horizon phénoménologique des autres. Ces deux aspects d'une grammaire textuelle à créer sont complémentaires : sont à analyser des syntagmes et des paradigmes de phrases et non seulement des phrases isolées.

On peut aussi envisager le cas où la phrase se prend pour son propre paradigme. Il s'agit ici de phrases du type " L'un portait sa cuirasse, l'autre son bouclier " (Tesnière 1959, p. 349). Ce genre d'exemple me semble important, puisqu'il se peut qu'il permette de choisir entre une grammaire non-linéaire et une grammaire linéarisante. C'est que la grammaire des constituants immédiats s'avère ici manifestement inadéquate pour rendre compte de ces phrases : il faut supposer que des phrases presque complètes sont " déléguées " (cf. Jackendoff 1972, p. 264 sur les " VP-Anaphora " et v. pour le reste les futilités de Ross). On peut démontrer qu'une grammaire non-linéaire peut mettre en règle ce fait. Ici il convient de faire une lecture " symptomale " de Tesnière : il faut prendre à la lettre ces quelques mots : " l'ordre structural est à plusieurs dimensions " (Tesnière 1959, p. 16). Ensuite il faut nier son affirmation selon laquelle il peut être ramené à un stemma à deux dimensions. Il s'agit d'ajouter une troisième dimension à la grammaire. Cela revient à construire une sorte de géométrie de la grammaire. On se débarrasse ainsi de toutes les extrapolations que Brandt juge nécessaires.

Mais la résolution du problème de "gapping" suppose le problème de la coordination résolu, les phrases-phantomes chassées et le langage construit comme une façon de viser le système avec le texte. Malheureusement la formulation que donne Brandt à la construction coordinative ne saurait être prise sérieusement. Saumjan a raison de formuler la constitution du syntagme coordinatif comme l'application du syntagme " et " sur le syntagme " Jean ", puis du syntagme " et Jean " sur le syntagme " Pierre ", ce qui donne " Pierre et Jean ". La même description n'est pas possible pour Brandt, puisqu'il veut aussi rendre compte du lien de dépendance. Cette analyse est aussi inadéquate que celle qui traite la conjonction comme allant de pair avec les autres constituants. Toute la pratique langagière peut être invoquée pour réfuter l'analyse brandtienne, en particulier le fait de la codistribution. En fait, les rapports constitutifs des éléments phrastiques doivent au moins être de trois différents types, puisqu'il y a trois types d'ordination (v. Bezell 1953, p. 33 s.). En attendant une analyse de cette matière première, il faut au moins essayer de reconstruire le concept de la coordination.

La question porte au fond sur les limites du système brandtien. Après tout, quel scandale risque d'atteindre la graphie si l'on permet à l'application de se faire dans les deux sens à la fois? Il est vrai qu'il faut ici un travail laborieux et difficile pour trouver la formulation correcte ; je présente ici la résolution qui me semble pour le moment la plus satisfaisante.



Figure 7 a

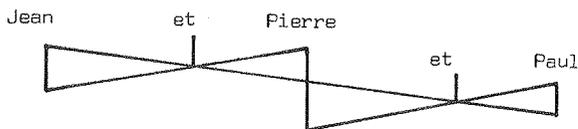


Figure 7 b

Ce qui se passe, c'est bien qu'on en use avec " Pierre " pour faire dépendre " et " de " Jean " et en même temps on en use avec " Jean " pour faire dépendre " et " de " Pierre ". L'opération peut se formuler comme voici, étant donnés deux produits d'un certain générateur, G^m et G^n ; $C := s^{S7G^n}(S, S7G_m) \& s^{S7G_m}(S, S7G_n)$. Cette formule est certainement problématique et complexe, mais il faut de quelque façon rendre compte du fait que le complément jonctif doit joindre des syntagmes libres et pas simplement enchâsser l'un dans l'autre. Le modèle a deux variantes. Il est permis de penser qu'elles restent toutes les deux valables. On veut pouvoir coder les constructions symétriques et asymétriques différemment. (Consulter les travaux de Lakoff et Peters, Dougherty et, pour le français, André Borillo¹⁰.)

Pour finir je veux discuter quelques exemples possibles de l'ambiguïté syntaxique. Il ne s'agit ici que d'indiquer la possibilité qui s'ouvre avec une grammaire non-linéarisante de rendre compte de certains types d'ambiguïté, sans réduire les phrases aux relations entre un " sujet logique " et un " objet logique ". Je reprends cette paire minimale analysée par Brandt " Pierre a conseillé à Jean de consulter un spécialiste ". / " Pierre a promis à Jean de consulter un spécialiste ". Je propose que l'analyse de la première phrase devrait être corrigée dans le sens que voici :

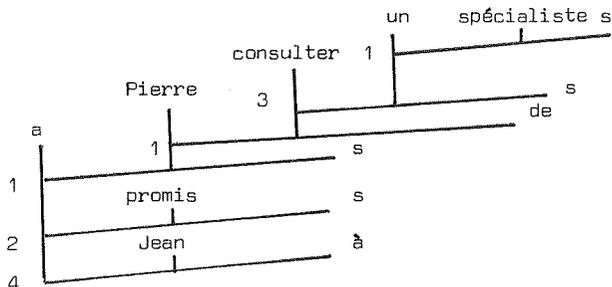


Figure 8

(J'ai laissé le reste de l'analyse brandtienne intact. On voit que cette analyse doit encore être intégrée à mes autres propositions,

dont elle est indépendante. D'ailleurs il y a un problème en ce qui concerne la catégorisation de " de ". Il faut se représenter le graphe comme un simple échafaudage analytique, à refaire si le travail le demande.) Par contre, dans " Pierre a conseillé à Jean de consulter un spécialiste ", c'est à " Jean " que devrait être subordonné le syntagme " de consulter un spécialiste ". On voit que pour déceler le Sens il faut commencer par partir dans les deux sens. Tous les arguments syntaxiques qui ont permis l'analyse chomskyenne devraient encore être en faveur de cette réanalyse, mais il n'y a pas lieu d'avoir recours au " profondeur " du Sens.

Il convient de préciser que toute cette discussion n'a eu en vue que de faire quelques suggestions. Il faut assurément reprendre tous ces exemples pour les discuter d'une façon plus rigoureuse. Ce n'est pas ce que je ferai ici. Si l'on veut prendre une habitude, dirait Bachelard, il faut commencer par se répéter soi-même.

Dans ce lieu même qui a été désigné dès le début, voilà où il faut revenir au sens. Toute théorie regagne à la longue le sens, le chez soi de tout projet humain. Ce n'est pas étonnant que Harris dans son Mathematical Structures, après avoir réduit le langage à quelques opérations simples et simplistes, conclut que le sens, en tant que plénitude de la pensée, doit rester en dehors de cette machinerie pauvre. Même les attentats au sens que font les sémantaxiciens ont une portée bien limitée, puisque, comme le fait observer Brandt (1974 a, p. 5), au fond " il[s] diffère[nt] infiniment le moment du lexical irréductible ", et, tout compte fait, même admis que " kill " veut dire " do something that causes someone to become not alive " il n'est pas clair qui c'est qui " veut dire " et - ce qui revient au même - comment. La pensée qui se pense en dehors du langage ne saurait être la pensée du dehors.

La sémantique brandtienne revient à considérer le sens (dans la tradition de la " greimasiologie ", cf. l'énoncé translatif de Greimas 1972, p. 175) comme une circulation d'objets, " un transfert d'un objet-valeur entre destinataire et destinataire " (p. 181), qui est elle-même une redistribution, un " transfert " des catégories de l'arbre phrastique. On pose alors C_2 (C_3, C_4, C_5), ce qui correspond à " transfert (objet de transfert, destinataire, destinataire) ".

Cette analyse, reprise de Greimas et de Culioli, n'est pas sans rappeler celle de Jackendoff, reprise de Gruber. Étrange effet d'intersubjectivité insoupçonnée, qu'il ne faut pas prendre trop sérieusement ; en effet, nous voilà en plein localisme de la théorie des cas ; nous effleurons le même champ sémantique, que ce soit chez Maximus Planidus, Wöllner, Hjelmslev, J.M. Anderson, Fillmore, Gruber, Greimas ou Brandt. Il me semble que le système de Brandt est préférable dans la mesure où il est plus fortement structuré, c.-à.-d. dans la mesure où les termes s'articulent sur un axe commun, le transfert (mais à tout seigneur Greimas tout honneur greimasologique).

Laissant maintenant ces lieux communs (dans l'acceptation aristotélicienne où ils visent un certain vraisemblable, cf. Barthes 1970, p. 209), je vais essayer de préciser le projet de Brandt, en particulier comme il s'ébauche dans Tegn sætning subjekt. Essayons de nous aider en empruntant à quelques autres textes brandtiens. En fin de compte, ce ne sont pas les catégories mais leurs articulations qui importent. La discussion prend son point de départ dans la difficulté qu'éprouvent Culioli et ses collaborateurs d'analyser une phrase à trois valences comme " Jean donne un livre à Pierre ". Deux choses sont censées se passer ici : d'abord, Jean donne un livre (à Pierre) ; secondement, Jean gratifie Pierre (d'un livre), et par conséquent on se donne deux formules : 1 : (Jean, livre, émettre) 2 : (Jean, Pierre, gratifier). Mais Brandt fait remarquer qu'il faut encore savoir que c'est le même Jean qui figure dans les deux formules et que c'est en gratifiant Pierre que Jean émet le livre, et par conséquent il faut, dans ce modèle, introduire le tout dans une instance pleine du dire langagier. Ce problème dérive, nous dit Brandt, du cadre classique où Culioli fait entrer le sujet et l'objet. Moyennant ici un autre dispositif théorique on aimerait faire jouer les catégories autrement.

Et ici nous rencontrons l'énoncé translatif de Greimas, qui doit de quelque façon venir se superposer à la formule de Culioli, et pour ce faire, le symbole de la relation doit se voir évacué de parenthèses pour surgir en tête de la proposition, sans que la signification de cette procédure soit rendue explicite. Comment se lit en effet la formule " 1 cons (nourriture, b., b. excès) ", qui doit formaliser la phrase narrative " Un bourgeois pêche par gourmandise "? Probablement,

il faut lire : le bourgeois communique de la nourriture au bourgeois (le même bourgeois, il faut croire), la communication étant du sous-type consommation, et, du plus (reste non-formalisé, si je ne me trompe pas), excessive. Enfin on a, pour la phrase citée ci-dessus, " trans(livre, Pierre, Jean) " (p. 187 ; Brandt utilise " donner " comme prédicat, ce que je tiens pour une pédagogie d'introduction ; si la question se pose pour les verbes effectifs, alors il suffirait de changer de prédicat, c.-à.-d. d'introduire un verbe qui ne comporte que deux places, pour réfuter l'hypothèse. La sémantique transportologique sera prélexicale ou elle ne sera pas). Mais en quoi cette analyse diffère-t-elle de celle, " prisonnière des structures de surface " (p. 184), dont Culioli, et Brandt avec lui, fait la critique? Par une sémantification spécifique des trois arguments. Chaque prédicat prélexical comporte trois " cas ", organisant une structure à trois actants, dont l'un accomplit une tâche pour le compte d'un autre en vue d'un objet-valeur. Bref, il s'agit d'une répétition ennuyeuse de la quête interminable par laquelle a débuté la narratologie, avec Propp et Greimas. En effet, à l'intérieur de sa linguistique freudienne, Brandt est dernièrement même en mesure de nous offrir une réinterprétation, qualifiant le syntagme transportologique de pulsionnel : DRANG (OBJEKT, ZIEL, QUELLE), produisant un investissement uniforme qui est probablement censé expliquer la structuration identique du récit et du langage et, de plus, nous fournir un découvrément du lieu où le discours se tient (cf. Brandt 1974, p. 10).

Mais il me semble que la formulation de Brandt, dans sa version actuelle, peut encore être sujette à la critique de Culioli. C'est certainement un des avantages de la formule de Brandt de ne pas privilégier l'agent par rapport à la position thématique. Un des soucis de Brekle (1970, p. 73 s.) est de réfuter l'idéologie qui prétend que la phrase se laisse analyser en sujet et prédicat, et, pour ce faire, il introduit deux prédicats logiques dont l'un entretient la même relation au verbe que le génitif subjectif (CAUS) et l'autre la même que le génitif objectif (AEFF), mais il doit conclure :

Will man vermeiden, dass dieser Satzbegriff / ' (some) man beating (some) dog ' / in zwei nicht weiter zusammenhängende Ausdrücke aufgespaltet wird, so muss eine der in den Formeln

(1) / AFF (B,d) = beating of (some) dog / und (2) / CAUS (m,B) = beating of (some) man / auftretenden Relationskonstanten (CAUS oder AFF) für den gesamten Satzbegriff als dominierend angenommen werden. Wir folgen auch hierbei der traditionellen Grammatik, wenn wir die Relationskonstante CAUS als dominierend ansehen und unser Satzbegriffsbeispiel folgendermassen symbolisieren

CAUS [m, AFF (B,d)]

(Brekle 1970, p. 72 s.)

Il est clair que Brekle s'occupe des mêmes relations que Culioli. La connection dont Brekle a besoin, Brandt achève de la produire dans sa formule simple à trois arguments. Mais en réalité, il y a lieu de faire valoir l'argument de Culioli et de Brekle encore une fois. Aucune des relations dont parle Culioli n'est directement lisible dans la formule de Brandt ; elles restent illisibles pour la raison même qu'elles sont toutes là en même temps (cf. Bremond 1973, p. 321, passage dont la lecture est recommandée). Pour les voir il faut les extraire : en fait, il faut les thématiser. On peut utiliser une règle que Brekle (1970, p. 75) propose pour la traduction de la logique traditionnelle dans sa propre logique : $R(w,y) \implies \text{CAUS}[w, \text{AEFF}(R,y)]$. Posons tentativement l'équivalence des trois arguments de Brandt et des trois prédicats de Brekle. Si je ne me trompe pas, les deux variantes de Culioli se laissent mimer comme voici :

trans (livre, Pierre, Jean) \implies

1. CAUS / Jean, EFF [trans, AFF (livre, Pierre)]
2. CAUS / Jean, AFF [trans, EFF (Pierre, livre)]

Je ne saurais proposer une règle comme celle de Brekle, puisqu'il est permis de penser que plusieurs autres relations peuvent jouer. Enfin, strictement aucune des relations de Culioli n'a trouvé ici sa formalisation, parce qu'elles ne se retrouvent pas en tant que telles dans la phrase ; elles sont plutôt impliquées. On peut en rendre compte en utilisant des variables, c.-à.-d. des mots-clef du champ sémantique concerne :

1. CAUS / Jean, EFF [trans, AFF (livre, destinataire)] /
2. CAUS / Jean, AFF [trans, EFF (Pierre, objet)] /

On ne saurait émettre qu'à quelqu'un ou gratifier que de quelque chose.

Voilà que nous avons des présuppositions dans le sens dans lequel Chomsky prend ce terme (ce n'est évidemment pas toute la vérité sur la présupposition). La solidarité entre présupposition et thème que pose Chomsky se trouve ici maintenue.

C'est ici qu'il faut commencer de lire Tegn sætning subjekt. Il nous reste à lire ici une proposition étrange, proposition que nous retrouvons d'ailleurs en français dans Brandt 1973 : on a vu que les compléments C_{2-5} se laissent déduire tout linéairement, et on s'attend à ce qu'il en aille de même pour les compléments dont l'analyse reste à présenter. En réalité, il n'y a pas d'autres analyses dont il faut rendre compte ici, parce que ces compléments, à en croire Brandt, ne font que dédoubler ceux dont il a déjà été fait état : sous-tendant une seule phrase de surface on trouve au moins trois " phrases profondes " ; les compléments-logos dérivent d'un syntagme qui met en scène le sujet de l'énonciation proposant sa phrase au locuteur, qui est mis en scène dans le deuxième syntagme, d'où les compléments-topos peuvent être déduits. Vouloir laisser à l'énonciation la tâche de produire tous les adverbess me semble une idée sans fondement : consulter Jackendoff (1972 ; p. 71) où on trouve une classe d'adverbess se rapportant au sujet de l'énonciation. Il n'est pas clair si cette analyse doit être mise en relation avec celle que Lakoff propose pour les adverbess et celle que Ross propose pour les déclaratives (" the performative analysis ") ; comme le status théorique des trois théories, en particulier celle de Ross (cf. Sonesson 1974 b), reste complètement indéterminé, il est impossible de procéder ici à une comparaison.

Par contre, j'admets volontiers qu'" on montre sans difficulté comment les compléments centraux ($C_3 - 5$) se projettent en position de sujet à travers telle ou telle métataxe transformationnelle ". Il est moins facile d'admettre que cette position comporte toujours " un effet déictique ou anaphorique, la déicticité correspondant à l'opération intensive de renvoi, l'anaphoricité répondant à l'opération extensive de renvoi " (Brandt 1973, p. 6). Il faut un certain effort pour arriver à thématiser un syntagme, et je viens d'en suggérer les règles ; or la thématisation ne constitue pas obligatoirement son objet en sujet, mais elle le fait souvent, et ainsi il en suit la clô-

ture du champ anaphorique (consulter Halliday). Le complément C_0 n'est sémantiquement rien que les rapports entre les syntagmes. Enfin si je ne me trompe pas, le verbe, qui doit venir se projeter sur la couronne du tronc syntaxique, C_0 , doit être cherché dans le complément prédicatif, C_2 , ou, plus exactement, dans le prédicat sémantique. De ces faits il suit au moins que la série numérique qui se trouve dédoublée par celle du graphe syntaxique n'est pas celle de la sémantique, puisque celle-là est beaucoup plus réduite.

Cette analyse doit être complétée par l'analyse de l'énonciation, dont traite, assez vaguement, en fait, le quatrième chapitre de l'Analyse phrastique ; mais il est vrai que Brandt a poursuivi cette réflexion dans des travaux ultérieurs (notamment Brandt 1973 et plusieurs chapitres de Tegn sætning subjekt). L'énonciation est la mise en scène de l'énoncé ; cela dit, nous pouvons extraire du discours brandtien une suggestion que cette scène, dont je viens de désigner le lieu, s'identifie à la scène freudienne. Ce qui s'embraye c'est l'embrayeur, et c'est ce corps verbiférant qui doit tenir le discours, mettant en jeu, en fait, le MÊME et son Autre corps à corps. Il s'agit ici non seulement de parcourir toute la discussion française sur l'énonciation, commençant avec Jakobson et Benveniste et se poursuivant avec Barthes, Todorov, Ducrot, etc., mais il faut encore y joindre la problématique du speech act (faut-il entendre par ce mot " acte de parole " [Bühler : Sprechhandlung] ou " acte langagier " [Bühler, suivant Husserl : Sprechakt]?), distinction brouillée chez les philosophes anglosaxons et les transformationalistes, ce qui vaut aussi pour les théoriciens de l'énonciation) celle, littéraire par tradition, du point de vue et enfin toutes les questions concernant le déclenchement du référent et de l'anaphorique. Enfin, Brandt pense que le tout doit être conditionné par la démonologie freudienne (comme l'appelle quelque part Merleau-Ponty), qui imprime la formule qu'exprime la transportologie, refend les accents, si je comprend bien, en instances du système psychique, et, au bout de compte, les réexpédie dans une structure à corps perdu.

Je n'ai fait ici qu'ouvrir quelques avis et il appartient maintenant à Brandt de les accepter ou non. Je ne sais pas exactement dans quelle mesure c'est, pour ainsi dire, quelque chose de propre que je lui offre là. Je veux finir avec un avis au (dé)-lecteur de ces livres : c'est qu'il y a encore un certain plaisir du texte à recueillir ici. Et il n'y a pas lieu de ce sevrer des jouissances du langage.

Mais je ne peux plus poursuivre mon écriture pendant que Brandt s'achemine vers cette langue plus secrète inscrite dans l'espace de notre corps impé(né)trable en même temps que ses verbes (se dé)-passent en proverbes et qu'il risque enfin de venir se ranger dans la succession de Pères de la linguistique franco-danoise. En taillant le discours de ce Bataillien il y a déjà longtemps que je me suis mis en dépense. Et ainsi le discours finit par me mettre hors je(u). Aux lecteurs, enfin, le dé à dédire.

Et maintenant il importe de tenir d'autres discours.

NOTES

- 1 Je tiens ici à remercier Marcel Barbin et Marcel Hénaff qui ont bien voulu lire différentes versions de ce texte, m'aidant à retenir une certaine continuité de sa connotation française. Je dois aussi remercier Per Aage Brandt de m'avoir aidé dans la compréhension de sa théorie, en l'expliquant aussi bien dans quelques lettres que pendant des rencontres personnelles. Il convient de remarquer que le livre dont j'essayerai ici de couper l'écriture afin de pouvoir entrer pour y insister dans les interlignes, a déjà inspiré au Danemark le travail d'autres linguistes. La grammaire a aussi été discutée pendant le Colloque d'Urbino en avril 1974.
- 2 Tout chiffre, sauf indication contraire, renvoi au livre sous revue, c.-à.-d. l'Analyse phrastique.
- 3 Les fonctions dont il est question ici se rapportent au statut de l'objet de connaissance et non pas à celui de l'objet réel. Ce sont des objets construits qui ne produisent aucun effet de connaissance (il faut demander à Althusser d'en préciser le sens).
- 3a Dans le modèle de Brandt, il me semble que les contraintes sur les générateurs (" les transformations du type T1 ") font fonction de restrictions syntaxiques. Dernièrement Brandt a proposé (hors texte) un procédé, qui peut aussi servir ici, qui revient à bloquer certaines branches d'un arbre phrastique : par exemple $C_n : = 0$, où n est le nombre de la branche ; voilà un avantage de la définition stricte de chaque position de l'arbre. Poursuivant cette analyse, on peut proposer le même traitement de l'enchaînement d'un générateur dans un autre, " la transformation T1 " (qui n'est pas une transformation) : par exemple $C_{6/G1} : \neq 0$, ce qui est à ajouter au générateur g_2 , exactement comme on ajoute la contrainte ci-dessus au lexème ; la notation est censée coder la règle brandtienne que les produits de g_2 , les adverbes, peuvent surgir à la branche 6 du générateur verbal, G_1 .
- 4 Cette problématique profiterait peut-être d'être mise en connexion avec un autre impensé de Brandt, ce qu'on appellera la réla-

tion tagmémique, celle qui subsiste entre une mortaise (" slot " chez Pike) et sa classe-remplisseur (" filler class ") : faute de préciser quelles classes de mots peuvent entrer comme respectivement modificateur, modifiant et modifié sur une certaine branche, Brandt peut être soumis au même genre de critique que celle qu'il utilise lui-même contre Tesnière et Chomsky : à savoir que le lecteur dans son incarnation de sujet parlant doit suppléer au texte du grammairien.

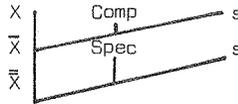
4a Certes, il suffit d'élaborer un peu la notion de commande de Langacker pour arriver à mettre en règle ce fait, mais alors on a introduit après coup la stemmatisation fonctionnelle dont on pensait se passer en la réduisant à l'ordre linéaire. Les sémantaxiciens, qui utilisent abondamment l'idée de Langacker, sont conduits à s'éloigner de plus en plus de l'ordre linéaire - sans que jamais ils théorisent cet éloignement -, même s'ils s'obstinent à penser qu'ils ont retrouvé une linéarité plus profonde. Malheureusement, la ligne n'a pas de profondeur. Utiliser la notion de commande revient à traiter ce que l'on a d'abord donné comme un échafaudage pour le mur porteur. C'est justement ce à quoi l'on pourrait s'attendre des transformationalistes dont la naïveté théorique est surprenante.

5 S'il est permis de faire ici le compte rendu d'un compte rendu, je dirais que je trouve l'article de Mey (1973) tout à fait impertinent. Témoins comment il applique l'algorithme de réduction pour sauter du graphe de Brandt à celui de Chomsky : quand l'algorithme ne donne pas un résultat satisfaisant à la conscience linéarisante, il préfère trouver l'analyse " intuitivement fausse " (Mey 1973, p. 108) ; il s'en tire en regroupant quelques catégories et en éliminant quelques autres. Il prétend que les deux descriptions sont encore équivalentes. Pour en finir, il note que ce qu'il vient de dire " vaut seulement dans le cas où l'on interprète le 'foncteur' [= le modificateur] comme l'équivalent d'un nœud dominant de la grammaire syntagmatique ", mais c'est là justement ce que l'on ne peut pas faire. La non-équivalence descriptive, Mey la méprend pour une non-équivalence observationnelle.

- 6 On a fait remarquer que l'ordre linéaire sert souvent aussi bien que les modificateurs à marquer l'ordre structural ; il faut supposer qu'il existe une certaine linéarisation élémentaire qui se tient au même niveau que les modificateurs. De plus, il semble arbitraire que certaines branches ont pour modificateur un mot ' plein ' et d'autres simplement un ' s ' ; il faut peut-être poursuivre la réduction jusqu'à ce qu'il ne reste que des ' s 's, à moins si l'on ^{suppose} que les arbres correspondent aux structures langagières. Au fond, les modificateurs comme ils sont donnés dans les arbres ne sont pas forcément inanalysables. Les transformationalistes ont souvent fait ce genre d'analyse. Cette proposition suppose que les relations syntaxiques se contractent entre les morphèmes et non pas entre les mots ; disons avec Hjelmslev (1928, p. 101) que " les sémantèmes et les morphèmes [...] sont les éléments grammaticaux ; les mots [...] sont les éléments lexicologiques et sémantiques ". Je ne prétends pas que cela soit simplement correct ; mon propos n'est pas de constituer encore un corpus idéologique, à désigner par " le jeune Hjelmslev " !
- 7 Brandt fait remarquer ici que je n'ai aucunement démontré qu'il n'y a pas lieu de distinguer les adverbes syntaxiquement. En fait, il ne s'agit nullement d'une ' intuition '. Qu'on ne doute pas qu'il existe des quantités de propriétés syntaxiques qui peuvent servir à distinguer les différentes classes d'adverbes, si l'on pense s'employer à délimiter des classes quasi-taxonomiques comme celles du livre classique de Lees " Adv_A, Adv_{A1}, etc. ". Il émerge des travaux de Gross que chaque mot a sa propre syntaxe, ou, plus précisément, qu'à chaque groupe appartient environ 1,5 verbes (Gross 1973, p. 259). D'ailleurs Ross (1972) suggère qu'un mot n'appartient à une catégorie qu'à un certain degré. On peut peut-être donner une interprétation à cette " squishiness " en la transcrivant comme une série de translations hiérarchisées ou bien dans le graphe de Tesnière ou bien dans celui de Brandt. Voilà une perspective suggestive ! Par contre, je ne vois pas pourquoi il faudrait faire de l'adverbe plusieurs catégories primaires syntaxiques. Les travaux de Lakoff n'ont pas démontré sa thèse sur l'origine de l'adverbe,

mais ils ont au moins fait voir qu'il se comporte plus ou moins de la même façon, indépendamment de sa valeur sémantique (sic!). Brandt me présente l'argument fillmorien sur la coréalisation de différents compléments dans la phrase : on ne saurait avoir qu'une occurrence (à supposer, si je comprends bien, que les morphèmes enchâssés ou coordonnés ne font qu'une occurrence) de chaque catégorie. L'inténabilité de cette thèse est démontrée par Dougherty (1970).

- 8 Et puis, comme un deuxième " coup de donc " inattendu, je me rends compte que la structure de la réorganisation de la grammaire chomskienne n'est pas autre. La proposition de Chomsky (1970, p. 210) peut être mimée sur le graphe de Brandt. En effet, on a l'arbre que voici :



Puis ce graphe est mappé sur un marqueur phrastique de constituants immédiats. La texture de cette arborescence est évidemment beaucoup plus pauvre que celle de l'arborescence brandtienne. Les catégories inscrites sur l'arbre sont complètement redondantes ; en fait, ce sont eux qui m'ont permis de construire l'arbre. Enfin, le geste par lequel je mime ici Chomsky est sans doute très faible ; il ne fait que désigner le lieu d'une impossible sémosis.

- 9 Même en poursuivant cette analyse, qui permet de formuler un simple algorithme pour obtenir la portée (" scope ") de l'anaphore-sujet (mais il faut construire la portée [" scope "] de l'anaphore-objet de la même façon!), les deux analyses sont possibles. Brandt me dit qu'il ne veut pas avoir de pronoms parmi les modificateurs, puisqu'ils peuvent avoir passé par le générateur morphologique ; il paraît alors qu'il existe une contrainte disant qu'aucun produit du générateur morphologique ne peut surgir dans n'importe quelle branche dans la position de modificateur dans n'importe quelle générateur. Mais comme Brandt ne donne aucun argument pour cette thèse il

" begs the question ". D'ailleurs ma proposition ne vaut pas simplement pour les pronoms mais pour tout segment en position de sujet. Mais je ne tiens pas beaucoup à mon alternative ; je veux seulement savoir pour quelle raison elle n'est pas également correcte dans le cadre brandtien.

- 10 On se demande d'ailleurs comment Brandt peut savoir lequel des syntagmes coordonnés qu'il faut enchâsser dans l'autre. A regarder les stemmatisations dans l'Analyse phrastique il émerge que le linéarisme l'emporte : c'est toujours le premier syntagme qui est appelé à jouer le rôle de syntagme enchâssant dans le graphe de Brandt, si je ne me trompe pas.
- 11 Ayant achevé la rédaction de mon texte, je reçois la prépublication du compte rendu de Prebensen (1974) ainsi que la réponse qu'en propose Brandt (1974 d) ; que dire de l'incapacité fondamentale dans laquelle se trouve Prebensen de suivre, si peu que ce soit, l'itinéraire d'une pensée autre? D'abord que le vertige que ressent Prebensen à lire ce texte est affaire privée, que celui-ci appartient à sa psychologie individuelle. On vérifiera facilement que les reproches qu'il adresse à Brandt, ou bien concernent plutôt le travail du typographe, ou bien révèlent de l'incompréhension totale du vouloir-faire brandtien. En effet, le compte rendu de Prebensen pourrait s'appeler " Faut-il brûler Per Aage Brandt? " et, pour le reste, on pourrait sans perte aucune réduire tout l'article à la réponse " oui " à cette question. Ne pouvant pas découvrir un seul argument réel à réfuter dans l'amas idéologique du discours prebensenien, je me contente ici de faire remarquer que Prebensen arrive à faire mentir un texte de Saumjan en l'extrayant de son contexte : certes, ce que Saumjan dit du verbe concerne sa place dans la structure de dépendance, qui est distincte de l'ordre génératif, comme je l'ai fait observer ci-dessus.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrivé, Michel (1969) : " Les éléments de syntaxe structurale de Lucien Tesnière ", dans Langue française, no 1, févr. 1969, p. 36-40
- Berthes, Roland (1970) : " L'ancienne rhétorique ", dans Communications 16, 1970, p. 172-228
- Bazell, John (1953) : Linguistic Form. Istanbul 1953
- Botha, Rudolf (1970) : The Methodological Status of Grammatical Argumentation, The Hague & Paris : Mouton 1970
- Brandt, Per Aage (1971) : " Mode, textualité ", dans Revue Romane VI : 2, 1971, p. 145-168
- (1973) : " Condition d'un concept de référent ", dans Dégradés, no 3, juillet 1973
- (1974 a) : " Sémiotique générative et linguistique freudienne ", dans Matières, no 2, 1974, p. 5-31
- (1974 b) : " L'enchâssement phrastique et son sujet ", dans Revue belge de philologie et d'histoire
- (1974 c) : " De la sémantique générative à la sémiotique générative ", première version de Brandt 1974 a, texte miméographié
- (1974 d) : " Écriture et idéologie en linguistique. Réponse à Henrik Frebensen ", à paraître dans Revue Romane
- Brekke, H.E. (1970) : Generative Satzsemantik. München : Fink 1970
- Bremond, Claude (1973) : Logique du récit. Paris : Seuil 1973
- Chomsky, Noam (1970) : " Remarks on Nominalizations ", dans Jacobs & Rosenbaum, éd. : Readings in English Transformational Grammar. Waltham : Ginn & Co, 1970, p. 184-221
- Dougherty, Ray (1970) : " Review of : Bach & Harms, éd. : Universals of linguistic theory ", dans Foundations of Language 6, 1970
- Foucault, Michel (1971) : L'ordre du discours. Paris : Gallimard 1971

- Greimas, A.J. (1973) : Du sens. Paris : Seuil 1972
- Gross, Maurice (1966) : " On the Equivalence of Models of Language [...] ", dans Automatic Translation of Language. Oxford : Perma-
non Press 1966, p. 123-158
- (1958) : Grammaire transformationnelle de français. Paris : La-
rousse 1968
- (1973) : " Remarques sur la méthodologie de la grammaire généra-
tive transformationnelle ", dans Gross, Halle & Schützenberger,
éds. : The Formal Analysis of Natural Language. The Hague & Paris :
Mouton 1973, p. 251-264
- Hjelmslev, Louis (1928) : Principes de grammaire générale. Køben-
havn : Kgl. Videnskabernes Selskab 1928
- (1971) : Essais linguistiques. Paris : Minuit 1971
- Jackendoff, Ray (1972) : Semantic Interpretation in Generative Gram-
mar. Cambridge, Mass. : MIT Press 1972
- Joshi, Abravind (1973) : " A Class of Transformational Grammars ",
dans Gross, Halle, Schützenberger, éds. : The Formal Analysis of
Natural Language. The Hague & Paris : Mouton, p. 329-361
- Lecerf, Yves (1960) : " Programme des conflits, Modèle des conflits ",
dans La Traduction Automatique, no 4, oct. 1960, p. 11-19 ; no 5,
déc. 1960, p. 17-36
- Malmberg, Bertil (1969) : " Synchronie et diachronie ", dans Actes
du Xe Congrès International des linguistes, 1967. Bucarest 1969,
vol. I, p. 13-24
- Mey, Jacob (1973) : " De Profundis : plainte contextuelle ", dans
Acta linguistica Hafniensis, vol. XIV, no 1, 1973, p. 99-118
- Prebensen, Henrik (1974) : " [c.r. de] Per Aage Brandt, L'analyse
phrastique ", à paraître dans Revue Romane IX : 2, 1974
- Ross, J.R. (1972) : " The Category Squish : Endstation Hauptwort ",
dans Pentanteau et alia, éds. : Papers from the Eighth Regional
Meeting of the Chicago Linguistic Society, April 14-16, 1972, p.
316-328

Ruwet, Nicolas (1968) : Introduction à la Grammaire générative. Paris : Plon

(1973) : Théorie syntaxique et syntaxe du français. Paris : Seuil 1972

Seuren, Peter (1969) : Operators and Nucleus. Oxford : University Press 1969

Sonesson, Göran (1974 a) : " Introduction aux espaces langagiers ", dans Matières, no 3, 1974

(1974 b) : " Om några sätt att omkoppla en utsägelse ", Texte mimeographié

Stael, J.F. (1967) : Word Order in Sanskrit and Universal Grammar. FL Suppl. vol. 5. Dordrecht : Reidel 1967

Tesnière, Lucien (1959) : Éléments de syntaxe structurale. Paris : Klincksieck

=====

Première version faite à Lund en janvier 1974

Deuxième version faite à Paris en octobre 1974